

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 11, No 13

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 22 AOUT, 1946

Ces chefs manquent de sagesse

(Lire à la page 12)

Régates à Bellevue samedi et dimanche

(Lire à la page 6)

TROIS OFFRES SONT REJETEES

La grève à la Montreal Cottons Limited entre aujourd'hui dans sa 83e journée — Pas de solution en vue — L'Union Internationale déclare qu'elle ordonnera aux ouvriers d'entrer à l'usine lorsque la compagnie se rendra à sa demande — Réponse catégorique de M. Gordon — L'Association des Employés du Textile à l'avant

Après avoir passé par les stades les plus critiques, la grève à la Montreal Cottons Limited, à Valleyfield, semble avoir atteint le stade passif depuis quelques jours, et surtout depuis la semaine dernière alors que des bagarres générales ont éclaté aux deux entrées principales de l'usine sur les rues Chaussée et Dufferin.

Le gouvernement provincial, la Montreal Cottons Limited, l'Union et autres ont fait des propositions et des contre-propositions au cours des derniers quatre jours sans pouvoir en venir à une entente. Une lueur d'espoir s'est dessinée sur le front ouvrier lundi lorsque l'Association des Employés du Textile de Valleyfield, union fondée il y a quelques semaines, fit parvenir un télégramme à l'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, qui disait en partie que "les membres de l'Association, au nombre de 1100, sont prêts à retourner au travail à la filature de la Montreal Cottons, à Valleyfield, à condition d'obtenir la protection voulue". (Ce télégramme est publié dans une autre colonne de ce journal).

Au cours d'une assemblée tenue à l'Hotel-de-Ville, à Valleyfield, mardi soir, M. Rowley déclara vertement que "cette nouvelle union ne peut rien obtenir pour les ouvriers et on ne tolérera pas qu'elle soit l'objet de la tenue d'un référendum à la Montreal Cottons.

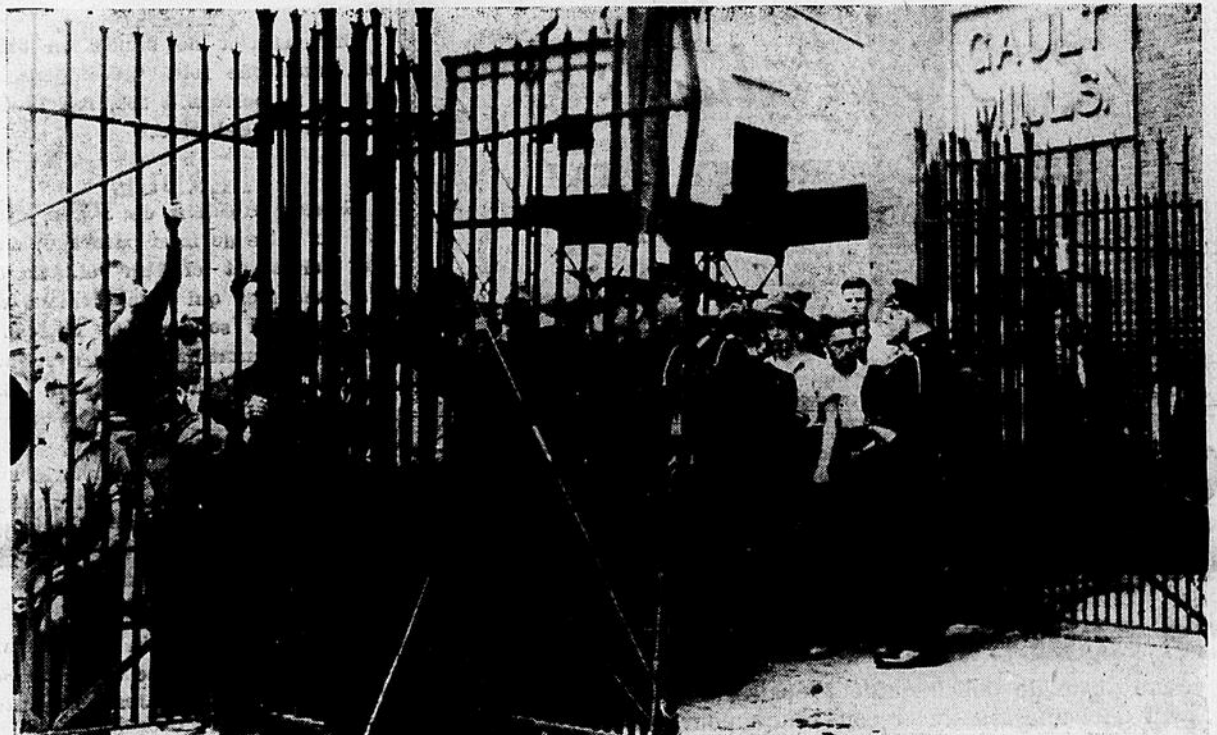
Nous sommes la seule union à la Montreal Cottons. . ."

Dame Rumeur veut que la nouvelle Union, l'Association des Employés du Textile de Valleyfield, en surprenne plusieurs ces jours-ci en prouvant catégoriquement à M. Rowley et compagnie qu'elle a actuellement et réellement 1100 membres dans ses cadres. On ne peut faire confirmer cette rumeur au moment de mettre sous presse.

Ailleurs dans ce journal nos lecteurs trouveront un compte-rendu détaillé de l'offre faite vendredi par l'hon. Barrette, offre qui avait été acceptée par la Montreal Cottons Limited mais refusée par M. Rowley et le comité de grève à Valleyfield. Ce premier échec fut suivi d'un second lorsque M. Elphège Beaudoin, président de la Fédération Provinciale du Travail et Président du Comité de Coordination sur les disputes industrielles de la Fédération, dans un télégramme à l'hon. Barrette suggéra le retour au travail aux conditions suivantes: signature d'un contrat de travail accordant aux ouvriers de Valleyfield les mêmes conditions de travail et augmentations de salaires que celles accordées aux ouvriers des moulins de Montréal; ce contrat n'entrerait en vigueur qu'après que le ministre du travail aurait fait prendre un vote de représentation à l'usine; au cas où le local

(Suite à la page 12)

LA SURETE PROVINCIALE TENTE DE RETABLIR L'ORDRE



Mardi dernier, alors que les piqueteurs et grévistes à la Montreal Cottons, à Valleyfield, ont causé tant de dégâts et des blessures à certains citoyens paisibles, les jeunes étaient notamment en évidence, comme nous l'avons rapporté dans notre dernière livraison de LA GAZETTE DE VALLEYFIELD. Pour faire preuve de ces avancés nos lecteurs pourront étudier cette photo et ils verront, au premier plan, sur chaque côté de

l'entrée, des enfants dont les âges peuvent varier entre 12 et 16 ans. Au centre, les membres de la Sûreté Provinciale tentent de rétablir l'ordre après que les grévistes voulurent faire un mauvais parti des "scabs" qui s'étaient rendus au travail le même matin. Cette photo a été saisie vers midi, mardi, le 13 août dernier. — (Photo "La Gazette de Valleyfield" par Raymond Lavole).

Une offre de l'Association des Employés du Textile

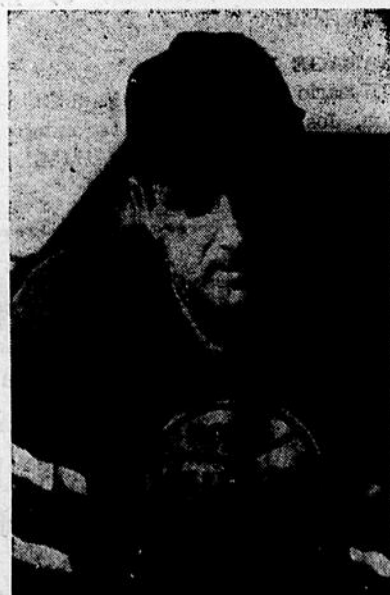
(Lire à la page 12)

ILS N'ONT JAMAIS MANQUE UN TOURNOI A ORMSTOWN

UNE BELLE PECHE DANS LE ST-FRANCOIS



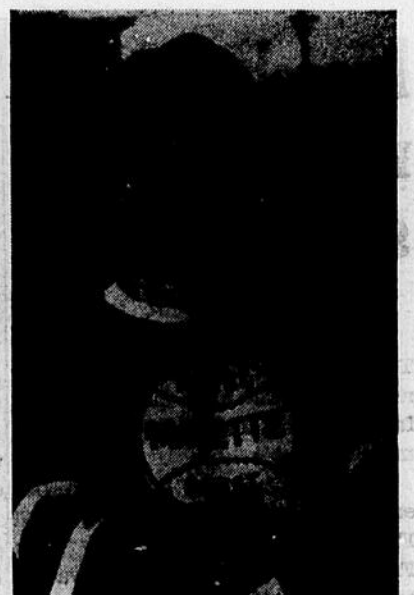
Cette photo représentant MM. EMILE HEBERT de Valleyfield, et son beau-frère, ALFRED NORMANDEAU de St-Timothée, fut prise quelques instants après que ces deux pêcheurs eurent capturé ce magnifique "maskinnongé" d'une longueur de 47 pouces et pesant 26 livres. MM. Hébert et Normandeau ont pris ce poisson sur le lac St-François, vendredi après-midi dernier. — (Photo Raymond Lavole).



R. LATOUR



R. TESSIER



M. BOURDEAU

Lundi, le 2 septembre prochain, des équipes venant de tous les coins de la province se rendront à Ormstown pour prendre part au grand tournoi annuel de balle-molle. Plusieurs équipes de Valleyfield participeront à ce tournoi et entr'autres le club Mallette dont voici trois fameux

joueurs. Ces derniers n'ont jamais manqué un tournoi à Ormstown et ils y seront encore une fois avec leur équipe lundi, le 2 septembre prochain. Ce sont, de gauche à droite: René Latour, Rolland Tessier et Marcel Bourdeau.

Pour la jeunesse étudiante



Pour vos:

- LIVRES
- CAHIERS
- CRAYONS
- PLUMES
- SACS, ETC.

Serviettes de cuir

ENEZ NOUS VOIR

L. N. Leduc, Enrg.

LIBRAIRIE — GROS ET DETAIL

(J. - L. LAMOTHE, prop.)

Tél. 127

10, rue Nicholson

Valleyfield, P.Q.

On a commencé la réfection de la couverture du poste de police mercredi matin

Notre poste de police numéro 1, sera d'ici une semaine recouvert d'une couverture complètement neuve. En effet, la Roofers Incorporated, dont M. Jacques Archambault de Montréal est le propriétaire, a commencé les travaux de réfection dès mercredi matin dernier.

La Roofers Incorporated a obtenu le contrat en soumissionnant au plus bas prix, c'est-à-dire pour la somme de \$1,675.00. Plusieurs soumissions avaient auparavant été reçues. La majorité d'entre elles, montaient jusqu'à plus de \$3,000.00.

La couverture actuelle sera enlevée complètement jusqu'au ciment. Les entrepreneurs construiront la nouvelle avec premièrement deux épaisseurs de Donaconna au Insul-Board d'une

épaisseur d'un demi pouce chacune pour ensuite y mettre un rang quatre plis et du gravier. Une telle couverture a une garantie de 20 ans.

Les solins actuels seront remplacés complètement par des neufs ainsi que le métal au tour des hampes de drapeau.

Ainsi, cet imposant immeuble qui coûta jadis une somme fabuleuse pour la façon dont il est construit, aura sa couverture neuve et nos pompiers seront logés confortablement du moins en ce qui a trait à la pluie et aux intempéries de l'automne et de l'hiver.

Les travaux devraient être terminés d'ici une semaine nous apprend-t-on de sources officielles.

Marchand Frères l'emporte sur Viau Frères

Score final 19 à 18

Jeudi soir dernier, à 7 heures, au Terrain de l'Exposition, d'anxieux adeptes de la balle-molle se sont faits valoir dans une joute chèrement disputée.

La rencontre eut lieu entre les employés de la maison Marchand Frères et ceux du Garage Viau Frères Enrg. Les adversaires avaient comme arbitre "impartial" Jean-Paul Faubert de la maison Dion Ltée. Son expérience en la matière fut appréciée de tous et ses "décisions" avaient force de loi et étaient indiscutables...!!! Les joueurs avaient tous de l'en-

train et ce sont les plus jeunes joueurs qui furent les héros de la joute. La partie fut des plus contestées et nous n'avons qu'à mentionner le score, 19 à 18 pour attester ce que nous avançons.

Les gagnants de l'enjeu furent les employés de la maison Marchand Frères qui, tout heureux de leur veine, taquinèrent leurs adversaires au point que ceux-ci voudront probablement reprendre une douce revanche...même au risque de se faire déclasser complètement cette fois.

Il serait vain de faire ce reportage sans souligner les exploits de certains "jeunes" joueurs. Parlons tout premièrement du "jeune" Rosario Viau (pépère) et de Emilien Marleau qui ont tous deux été épatants au bâton, le premier par sa tenue régulière à chaque apparition au marbre, le second par ses coups sûrs. Les deux joueurs ci-haut mentionnés ont émerveillé les quelque

LES PETITES ANNONCES
Payables d'avance

HOMME DEMANDE

Un homme demandé pour travail à l'année sur une ferme, marié ou célibataire, Emile Legault, New Erin, Téléphone 929. 22p

AVIS PUBLIC

A toute la population de Valleyfield et des municipalités environnantes: Tous les mardis de chaque semaine, de 10.00 heures a.m. à 12.00 a.m. les bureaux de l'Unité Sanitaire seront ouverts pour fin de vaccination.

Il est inutile de se présenter les autres jours de la semaine.

Docteur J. A. Patenaude, Unité Sanitaire de Valleyfield.

A LOUER

Chambre double ainsi qu'une chambre simple. Pension si désirée. Confortable. Personnes distinguées. Bon local. Téléphone. Devra fournir référence. Ecrire à Casier Postal "N", Valleyfield, Qué.

22-29-5-12p

PERDU

Un chapelet de dames en cristal, dimanche soir. Récompense à qui le rapportera à 299, rue Danis, tél. 849-W, BelleRive.

PERDUE

Génisse Holstein de 3 ans, égarée ou volée de mon pâturage; d'avis qu'il s'agit ici d'un vol. La ou les personnes qui connaîtraient ou est l'animal sont priées de communiquer immédiatement avec M. W. R. GRAHAM, Ormstown. 22p

ON DEMANDE

Achèterait verrerie et poterie antique. Ecrire seulement à Huntingdon Gleaner, Casier Postal 6600, Huntingdon. 22p

ON DEMANDE

Costume pour jardin de l'Enfance. S'adresser à Mme J. C. Lefebvre, tél. 1492, 80 St-Jean Baptiste, Ville.

DEFENSE D'AVANCER

Le soussigné informe le public qu'il ne prend aucune responsabilité de dettes et transactions contractées en son nom, sans son autorisation.

Signé: Daniel Warren, jr., Beauharnois. 19-22-26-29-2-5-9-12

...cinq spectateurs surtout si l'on pense que ceux-ci n'avaient même pas pratiqué depuis près de 30 ans.

MARCHANT FRÈRES:

Paul Laurin, Guy Marchand, Claude Marchand, J. M. Girard, Bernard Lalonde, Emilien Marleau, Richard Tessier, Bérault et L. Pomerleau.

GARAGE VIAU:

Rosario Viau (pépère), Paul Guindon, Jos. Lorange, Jos. Lajeunesse, Hervé Leduc, E. Leduc, A. Méthot, B. Braut, Réal Viau.

CLASSEMENT FINAL DES CLUBS DE LA LIGUE DE BALLE-MOLLE SOUTHWESTERN

	P.L.	G.	P.	Pts.
Hôtel Mallette	24	20	4	40
Maisonneuve	24	14	10	28
Huntingdon	24	11	13	22
Ormstown	24	9	15	18
Valleyfield Légion	24	6	18	12

ATTENTION

Le Dr Lucien Perron, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialiste pour les maladies des yeux, oreilles, nez et gorge, a fermé son bureau à 31, du Marché, Valleyfield, le 1er mai. Pour renseignements, s'adresser à son bureau à Montréal, 3744, St-Denis, tél. Lancaster 6868. 30 août

ON DEMANDE

On demande de vieux chevaux et vieilles vaches pour nourriture à renards. S'adresser à Hooker Fox Farm, Tél: 6242 et 6112, Ormstown, Qué. 11.

A VENDRE

Un radio portatif combiné à batteries et électrique. Vendrait à prix raisonnable. S'adresser à 30, rue Lapointe, Nitro-Village, Qué., Tél: 1146-J-3. 1-8-15-22p

A VENDRE

Une maison de 6 logements près de l'église, de l'école et de la manufacture, sur la rue Penon à Valleyfield-Nord. S'adresser à 290, Chemin Larocque, Valleyfield. 8-15-22-29

PERDUE

Chaloupe perdue vendredi dernier, le 26 juillet. Dehors vert foncé et le dedans gris, avec rames. Récompense à celui qui la rapporterait à M. Akide Richer, au camp de Port Lewis. 1-8-15-22p

A LOUER

Garages pour automobiles à louer Situés au cœur de la ville. Bonne condition. S'adresser à 80 Chemin Larocque, Valleyfield, Qué. 1-8-15-22p

AVIS DENTAIRE

Dr Marc Lefebvre
CHIRURGIEN - DENTISTE
20, rue Châteauguay
Tél. 622 Huntingdon

A VENDRE

Bicyclette à gazoline Harley Davidson, 2 cylindres, en parfaite condition. S'adresser à M. Oscar Houle, Howick, Qué., Tél. 18. 19-22-29p

A VENDRE

Un frigidaire "Pepsi-Cola" ainsi qu'une fournaise à air-chaud. Les deux articles en parfaite condition. S'adresser au Restaurant J. M. Picard, Ste-Martine, Qué. 1-8-15-22c

A VENDRE

Un magnifique set de cuisine, bois vernis. En très bonne condition. Il fut acheté en mars seulement. Amis un radio portatif combiné à batteries et électrique. Vendrait à prix raisonnable. S'adresser à 30, Lapointe, Nitro, Qué., Tél. 1146JS. 1-8-15-22p

ON DEMANDE A LOUER

On désirerait louer une maison ou encore des appartements. Pour occupation immédiate. Serait prêt à payer un loyer jusqu'à \$60.00. Pour information téléphoner à Elwood 9586, Montréal, ou encore écrire à La Gazette de Valleyfield, 44 Ste-Cécile. 1-8-15-22p

ON DEMANDE

Jeune homme de 15 ans et plus qui désire apprendre le métier de forgeron. S'adresser Roméo Chèvrefeils, St-Stanislas, Qué. 1-8-15-22c

TERRES A VENDRE

- 1-La propriété de feu M. Andrew Beaudway dans la municipalité de Hinchinbrooke, comprenant 250 acres dont 85 en terre défrichée. Une maison et deux granges sur une ferme. L'autre ferme comprend une maison et une grange.
- 2-Une ferme dans la municipalité d'Elgin, comprenant approximativement 200 acres dont 150 en culture et le reste surtout en bois. Deux sets de bâtiments avec une grange neuve. Bonne carrière de gravais sur la ferme. Frigidaire installé E. C. Martin, Avocat, Huntingdon, Québec. 15-22p

AVIS

Je suis prêt à prendre des contrats pour creuser les caves. Je peux aussi vous fournir de la terre à la verge ou du gravais pour remplir et niveler votre terrain. Jack Webburn, téléphone 2464, Huntingdon, Qué. 15-22-28-29p

A VENDRE

Camp d'été à Port-Lewis. S'adresser à Léo Galipeau, 85, rue York, Huntingdon. 15-22p

A VENDRE

Un camion de livraison Pontiac ainsi qu'un trailer tout neuf. S'adresser à 410, rue Dufferin, Valleyfield. 15-22-29p

Pour votre rapport
d'Impôt sur le Revenu...
Pour mettre vos livres à date...
Voyez—
Robert Sauvé, B.A.
Études Commerciales Supérieures
57, Nicholson. Tél. 708

ON DEMANDE
A louer, une maison de 4 ou 5 appartements avec chambre de bain. Un bas préféré. S'adresser à M. Antonio Patnaude ou M. L.-P. Sauvé, United Auto Parts, Valleyfield Ltd., Tél. 1516, Valleyfield, Qué. 15-22c

ON DEMANDE
Personne sachant très bien faire la cuisine. S'adresser à 207, rue Victoria, Valleyfield, Qué. 22c

Union Nationale
Une assemblée générale d'organisation aura lieu
à
L'EDIFICE DU COMTE
à Huntingdon
Vendredi, le 6 septembre 1946
à 8.30 heures du soir
Invitation cordiale à tous les amis de l'Union Nationale

La
Gazette de Valleyfield
et
Le Courrier
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

LA GAZETTE de VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER
Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.
Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

La Bibliothèque sera ouverte dès le 15 septembre prochain avec des milliers de livres

Tous les réparages sont terminés — Rayons très modernes — L'on transporter les livres dès le début du mois prochain

Il est fortement rumored que la Bibliothèque municipale ouvre ses portes au public dès le 15 septembre prochain, c'est-à-dire immédiatement après la rentrée des classes.

Les ouvriers de la cité ont terminé cette semaine même les dernières réparations et il ne reste plus maintenant qu'à donner un bon coup de pinceau à l'extérieur pour rendre cet immeuble très convenable.

La Bibliothèque ouvrira ses portes avec plus de deux mille volumes dans ses rayons, qui sont tous un don de S. E. Mgr. J. Alfred Lan-

glois, Evêque du diocèse de Valleyfield.

Une spacieuse salle de lecture a été aménagée au deuxième étage de cet immeuble afin d'accueillir tous les amateurs de bonne lecture. Les rayons sont installés sur le premier plancher. Ils pourront contenir près de 10,000 volumes quand tout l'immeuble sera complété. Cette année, les rayons ne pourront contenir qu'un peu plus de 2,000 volumes mais les réparations ont été exécutées de manière à en ériger d'autres aussi volumineux.

Trois cents maraîchers à Ste-Martine

Environ 300 personnes ont assisté, dimanche dernier, au premier pique-nique de l'Association des maraîchers pour fins industrielles. A la suite de la messe dite par l'abbé Marc Dulude, le président, monsieur Edouard Bédard, et le directeur de l'Ecole, M. P.-N. April, souhaitèrent la bienvenue aux personnes présentes.

A la suggestion du secrétaire, M. Gérard Giroux, et après étude, il fut décidé de tenter des démarches pour induire quelques conserveries à payer les pois au rendement net, déduction faite des fanes, etc., ainsi que cela se pratique dans toutes les autres conserveries de la Province.

Plusieurs orateurs ont insisté pour que tous les maraîchers à production industrielle entrent dans l'Association, afin de pouvoir améliorer encore leurs cultures et obtenir de meilleures conditions de vente.

Au sud et à l'ouest de St-Hyacinthe-Joliette, ces producteurs cultivent environ 30,000 acres surtout des pois, des tomates, du maïs et des haricots verts. Ceci est particulièrement le cas dans les comtés de St-Hyacinthe, Rouville, St-Jean, Iberville, Napierville, Châteauguay, Laprairie, etc. M. Alphonse Potvin, directeur de l'Association, a vivement insisté en faveur d'un ralliement général de tous ces maraîchers.

Il y eut visite de la conserverie Fine Foods, à Ste-Martine, l'une des mieux aménagées et des plus mécanisées de la Province, de la Station expérimentale de Ste-Clotilde, et de la ferme horticole de M. Alphonse Potvin, située sur les confins de St-Rémi (Nap). Ces cultures sur terre noire étaient pour plusieurs une révélation que l'on se propose d'étudier à l'avenir avec une attention très spéciale.

Exposition Agricole du comté de Beauharnois le 2 septembre prochain

Sous les auspices de la Société d'Agriculture — Nombreux exhibits — Vaudeville — Très beau programme

Chaque année des milliers de personnes assistent toujours à la grande exposition agricole du comté de Beauharnois qui a lieu à Valleyfield. Encore cette année, les amateurs pourront voir de magnifiques

exhibits d'animaux et de travaux domestiques ainsi que des attractions de vaudeville jamais surpassées à Valleyfield.

En effet, c'est le 2 septembre prochain (Suite à la page 9)

MELOCHE et PERRON AVOCATS

31, rue du Marché Téléphone 691
VALLEYFIELD, P.Q.

Georges A. Meloche, Tél. rés. 1280
Maurice Perron Tél. rés. 1180-M-11
(30-7-47)

Avis aux citoyens de Valleyfield

Le système de garde au point de vue médical au cours des mois d'été sera réparti comme suit pour les dimanches seulement:

Dimanche, le 25 août	Dr C. St-Onge	Tél. 480
Dimanche, le 1 sept.	Dr E. Talbot	Tél. 1639
Dimanche, le 8 sept.	Dr Y. Brassard	Tél. 701
Dimanche, le 15 sept.	Dr L. DeGranpré	Tél. 146
Dimanche, le 22 sept.	Dr P.-E. Larivière	Tél. 1426
Dimanche, le 29 sept.	Dr Aimé Leduc	Tél. 803

(Découpez ce tableau et affichez-le dans un endroit pratique).

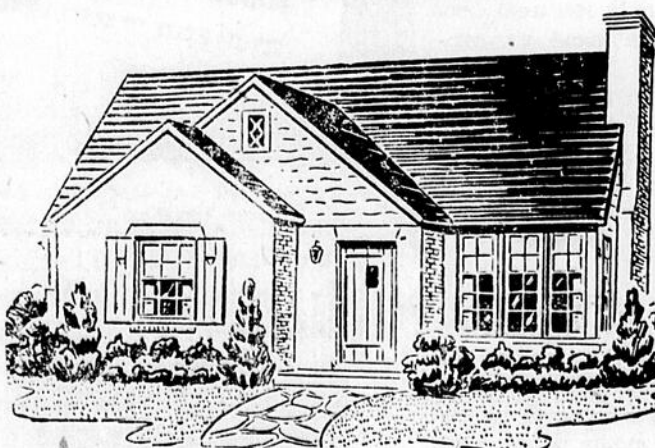
COURTIERS EN IMMEUBLES

A VENDRE

Résidence privée rue Ste-Anne, Valleyfield; lots à vendre; salle de pool, aussi magasin de cadeaux. Achèterait commerce: restaurant ou épicerie.

A VENDRE

Magnifique résidence avec logis libre, située sur le boulevard du Havre.



VOULEZ-VOUS VENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ OU COMMERCE?
Adressez-vous à:-

SAUVE & FRÈRE

DELPHA SAUVE, ex-M.P.P.

57, rue Nicholson

Courtiers licenciés en immobilier.
Tél. 706

ROBERT SAUVE, B.A.

Valleyfield, P.Q.

SI VOUS ÊTES VENDEUR NOUS AVONS L'ACHÉTEUR — SI VOUS ÊTES ACHÉTEUR, NOUS AVONS LE VENDEUR

V
E
N
D
R
E
ou
A
C
H
E
T
E
R

Paul E. Bourdon

MERCERIES POUR HOMMES
Habits et paletots SEMI-READY
Tout fait ou Sur Mesures
Chapeaux Buckley Brooks
SOULIERS, CHEMISES, GANTS, ARTICLES DE TRAVAIL, ETC.

PAUL E. BOURDON

5, rue du Marché Tél. 631 Valleyfield, Qué.
Donnez vos commandes d'habits sur mesures à bonne heure



La dernière longue fin de semaine de l'été

ALLER: Depuis midi, vendredi 30 août, jusqu'à 2 h.p.m. lundi, 2 septembre 1946.

RETOUR: Départ jusqu'à minuit, mardi 3 septembre 1946.

TAUX RÉDUITS
BILLET SIMPLE PLUS UN QUART
pour aller et retour

Heure normale

J. - L. TURCOTTE

203, rue Victoria Tél. 488 Valleyfield, Qué.

CANADIEN NATIONAL

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES
- IMMEUBLES

ROBERT SAUVÉ B.A.

Etudes Commerciales Supérieures

TEL. 706

57, rue Nicholson
VALLEYFIELD, P.Q.

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N

44, rue Ste-Cécile

Téléphone 735

Vol. 11

Jeudi, le 22 août, 1946

No 13

POUR REPONDRE A M. ROWLEY

Au cours de son discours à l'Hôtel-de-Ville dimanche soir dernier, M. Kent Rowley a déclaré entre autres balivernes que "LA GAZETTE DE VALLEYFIELD" faisait le jeu de la Montreal Cottons Limited.

D'abord cela est une fausseté puisque "LA GAZETTE DE VALLEYFIELD" publie toutes les opinions raisonnées, même si elles ne cadrent pas toujours avec les siennes.

En second lieu, il semble que toutes les personnes, qui ne pensent pas comme M. Rowley au sujet de la grève, font d'après lui le jeu de la Montreal Cottons Limited. Il n'est donc pas dans l'ordre d'avoir une opinion différente à la sienne. Comme la majorité des citoyens de la ville de Valleyfield n'approuve pas les idées, ni les tactiques de M. Rowley, il faut en conclure que la majorité de notre population fait le jeu de la Montreal Cottons Limited.

Il y a des gens qui se prennent pour d'autres!

LE COMMUNISME ET LE BOLCHEVISME

Le premier ministre Duplessis, dans sa conférence de presse hebdomadaire, samedi après-midi, a fait la déclaration suivante à propos de la grève qui sévit présentement à Valleyfield:

"Nous vivons dans une démocratie et la démocratie est opposée totalement à un régime de classes. Le gouvernement au pouvoir représente toutes les classes de la société et il doit veiller à ce que justice soit rendue à toutes, pas plus à l'une qu'à l'autre. Il y a des cultivateurs, des marchands, des ouvriers, des professionnels, des industriels et tous ont droit de recevoir, de la part du gouvernement, le même traitement équitable. Les cultivateurs, en particulier, dont l'activité est essentielle en tout temps, avant, pendant et après la guerre, ont droit de compter sur la sollicitude et la justice des gouvernements".

Le droit de ne pas faire la grève

L'hon. M. Duplessis poursuit: "Le droit de grève bien compris et justement exercé doit être sauvegardé, mais le droit de ne pas faire la grève a tout aussi le droit d'être respecté.

"Autrement, c'est de l'injustice, qui conduit à tous les abus et au désastre économique. Nous sommes à une période de reconstruction et les perturbations économiques qui ont découlé de la guerre seront d'autant plus et mieux résolues, et réglées avantageusement, qu'il y aura plus de coopération chrétienne et fraternelle entre tous, employeurs et employés. La suspension de l'activité industrielle, en cette période critique de reconstruction, est des plus indésirables et dangereuses pour l'avenir économique du pays.

"La province de Québec offre des perspectives de réalisation incomparables. C'est par la coopération et la collaboration que nous pourrions tirer profit des opportunités merveilleuses dont la Providence nous a gratifiés".

Désastre économique en perspective

Ici, le premier ministre dénonce l'activité communiste et bolchéviste de certains dirigeants de grèves, et il met en garde les ouvriers de la province contre les erreurs malsaines ainsi propagées dans les milieux ouvriers. "Les grèves coûtent des millions et des millions, de dire M. Duplessis. Non seulement aux ouvriers et à leurs patrons, mais à l'économie générale de la province et de la nation, car l'interdépendance économique est telle qu'une perturbation, même localisée, produit des effets désastreux et généralisés.

"Il n'y a aucun doute, et c'est là l'opinion de personnes désintéressées et absolument dignes de foi, qu'une propagande malsaine, communiste et bolchéviste, est responsable en grande partie de nombreux désastres ouvriers dont les ouvriers eux-mêmes sont les premières victimes, vu que leur bonne foi est odieusement trompée et surprise. Le communisme et le bolchévisme sont des ennemis de l'ouvrier. C'est là la pire dictature et la pire tyrannie, parce qu'un régime de ce genre non seulement rend l'être humain esclave au point de vue physique, mais a aussi, comme conséquence inéluctable, l'athéisme et l'anticléricalisme, source des pires maux et des ravages les plus terribles".

Et M. Duplessis d'affirmer catégoriquement que, dans la province de Québec, nous avons une législation capable de rendre justice à tous et à chacun. Comme toutes les lois, les nôtres ne sont pas parfaites, mais nous nous efforçons, dit-il, de les rendre les plus parfaites possibles.

Nos lois seront respectées

"A l'heure actuelle, la province de Québec possède la meilleure législation sociale au monde en matière de relations ouvrières. Et quant aux lois, elles doivent et devront être respectées dans la province de Québec, et cela par tous et chacun, employés comme employeurs, employeurs comme employés. Chez nous, dans le Québec, il n'y a pas et il n'y aura jamais de place ni pour le communisme, ni pour le bolchévisme. Le respect des lois est nécessaire non seulement au point de vue du maintien de l'ordre, mais dans l'intérêt des ouvriers et des patrons.

"C'est notre intention bien arrêtée de faire respecter les lois par tous et chacun, et elles seront respectées. Des personnes dignes de foi m'ont dit que certains chefs communistes ont déclaré récemment que la démocratie, ici, était trop faible pour faire face aux intrigues communistes. Dans la province de Québec, la démocratie est amplement forte pour faire respecter ses droits et sauvegarder l'observance intégrale de nos lois".

Tribune Libre

Valleyfield, le 19 août 1946
Voici quelques problèmes publics en marge de la grève de Valleyfield que nous aimerions souligner à Monsieur la maire Cauchon:

Alors que Monsieur le maire accordait des entrevues très souvent à Madeleine Parent et Kent Rowley, comment se fait-il que lorsque les ouvriers, pères de famille, payeurs de taxes, au nombre d'environ cinq cents sont allés pour le voir le 2 août, vers dix heures a.m., il soit resté introuvable jusqu'à ce que Monsieur Louis Quevillon, promoteur, trouvât le moyen de le faire sortir de sa cachette vers une heure et demi p.m. Il ne se montra que lorsque les ouvriers furent partis. Pour ne pas diminuer son capital politique, il accorda une entrevue forcée aux ouvriers pour nous dire "qu'il était neutre et voulait rester neutre". Mais nous avons des doutes sérieux sur ses opinions.

Tout le monde peut lire sur La Gazette de Valleyfield de la semaine passée que "la majorité du conseil" approuve le télégramme du Maire Cauchon à Monsieur Blair Gordon. Ce n'est pas la première fois que M. Cauchon invoque cette majorité quand il prend ses décisions. Je demanderais à M. Cauchon quelle est cette majorité, où il a pu la prendre, puisqu'il n'y a pas eu d'assemblée du Conseil de Ville pour discuter de la grève.

M. Cauchon serait-il le dictateur de la ville de Valleyfield pour par-



SOYEZ FORTS
SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

1566 ST-DENIS, MONTREAL.

ler ainsi? Le serait-il aussi pour laisser régulièrement notre salle municipale à des gens à l'esprit révolutionnaire, quitte à déranger une grande partie de la population à des heures les plus paisibles pour laisser ces mêmes gens enseigner à leur petit groupe des principes faux et mensongers. Nous savons ce que nous disons. Monsieur le maire laisse-t-il donc le contrôle de la ville à Mlle Parent et Cie, croyant qu'elle serait ainsi en meilleures mains? Ou laisse-t-il simplement les pères de famille creuser, les ouvriers attendre sans espoir un règlement équitable à la grève, afin de se faire du capital politique pour les prochaines élections? Nous espérons que l'attitude de M. le maire changera sous peu. Sinon, dans l'esprit des gens, il sera regardé comme le grand responsable de tout ce qui arrive présentement dans notre ville.

(Signé) R. BERTRAND

plus catégoriquement que nous pourrions le faire.

Les arrestations, depuis quelques semaines, se font le jeudi... ce qui n'est pas à l'avantage des journaux de Valleyfield qui distribuent leurs journaux le même jour.

Fait remarquable: lorsqu'il y a des déclarations à faire publier, dans la plupart des cas les journaux de la métropole les reçoivent avant Valleyfield. C'est vrai que les journaux de Valleyfield publient une fois la semaine seulement... c'est aussi une très bonne chose pour certains individus.

Les offres de l'hon. Barrette ont été chaleureusement accueillies en fin de semaine par certains grévistes tandis que d'autres ont applaudi les remarques de M. Rowley dimanche soir à ce même sujet.

Les quotidiens, au début de la semaine, ont annoncé l'arrestation future de 50 personnes qui auraient pris une part active à l'incident de mardi dernier aux entrées de la Montreal Cottons.

On rapporte que plusieurs personnes qui ont été menacées de "destruction de vos vitres" se promènent la nuit avec un fusil sur l'épaule. Entre 1939 et 1945 ce genre de travail s'appelait communément "back drill", "patrouille", "P.T." ou simplement de la "drill". On se croirait en Allemagne avant 1945.

On rapporte encore qu'un citoyen, qui eut la visite des briseurs de vitres, se promène dans la ville avec sa liste de noms. Il arrête M. Un Tel, lui demande s'il s'appelle bien M. Un Tel, raye son nom de la liste, remet ses papiers dans sa poche, lance un coup poing de toutes (Suite à la page 9)

En marge de la grève à la Montreal Cottons Ltd.

La grève dure depuis 83 jours à la Montreal Cottons Limited. La fin est loin encore... mais plusieurs familles ont faim depuis plusieurs semaines.

La compagnie ne veut céder en aucune manière. L'Union ne veut pas faire de concessions. Le gouvernement est prêt à agir comme intermédiaire mais il y a trop de distance entre M.M. Gordon et Rowley.

Au moment où nous écrivons ces lignes il n'y a pas eu d'autres vitres brisées chez les résidents de la ville ni à la Montreal Cottons. A ce dernier endroit, aujourd'hui, le bois est en évidence sur toute la rue Dufferin. Un bon "prospect" pour ceux qui se proposent de construire.

La décision de M. Rowley de dire aux ouvriers de ne pas retourner à l'ouvrage date depuis longtemps... à chaque offre du gouvernement ou de la compagnie, l'Union Internationale a tout simplement dit non. Elle veut que ses membres retournent à l'ouvrage lorsque la Montreal Cottons Limited aura signé un contrat, etc., etc.

Les citoyens, et tout particulièrement les employés de Montreal Cottons, savent fort bien que la compagnie a les reins "forts" et qu'elle peut endurer une grève plus longtemps que les grévistes. Avec le gouvernement en sa faveur la compagnie peut facilement attendre.

Un citoyen de Bellefleur nous dit qu'il a trop d'assemblées secrètes au sujet de cette grève. "Tout ce qu'on dit est secret: ne dis pas ça, ne dis pas ça... et en moins temps qu'il le faut pour imprimer une circulaire toute la ville commente le secret..."

Il y a eu plus de circulaires et de télégrammes qui ont circulé dans Valleyfield depuis cette grève qu'en aucun autre temps. Il s'en est dit toutes sortes et de toutes couleurs. L'ouvrier a certainement été placé sur un piédestal depuis le premier juin... position qui lui revenait depuis un très grand nombre d'années mais on n'y a pas pensé avant

le premier juin... C'est drôle!

Les politiciens... faites-en vos conclusions...! L'Union Internationale... faites-en vos conclusions...! La nouvelle Union (l'Association des Ouvriers du Textile de Valleyfield)... faites-en vos conclusions...! La Montreal Cottons... faites-en vos conclusions...! A ceux qui pensaient que nous avions l'intention de faire certaines déclarations au sujet de ces corps publics, nous disons: attendez, la population se prononcera



Oui, SISALATION est un isolant à la fois efficace et peu coûteux. Il agit à la manière d'un réflecteur—il reflète la chaleur et le froid comme un miroir reflète la lumière—et il arrête le passage de la chaleur aussi bien que peuvent le faire les matériaux isolants beaucoup plus épais. Robuste et résistant, SISALATION oppose une barrière efficace au passage du vent, du froid, de la poussière et de l'humidité. Il assure une protection durable à toute maison. Flexible et difficile à déchirer, SISALATION se pose avec facilité et rapidité. Appelez aujourd'hui même pour plus de renseignements.

Miron & Frères

MATERIAUX et BOIS de CONSTRUCTION

Téléphone 150

VALLEYFIELD

Rue Lanier

CORPORATION
de
PRET ET REVENU
Emilien Drouin
représentant
215, Grande-Ile, Valleyfield
Tél. 1619-W

Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE
TOUTES SAISONS RENDEZ-
VOUS CHEZ
J.-L. Turcotte
NOUVEAUTES POUR DAMES
FLEURS DE TOUTE OCCASION
203, Victoria Tél. 488
Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 22 août, 1946

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

Les Nouvelles Sociales

LE PATRON DE LA SEMAINE

2957
SIZES
14-48



Cette robe de maison confectionnée dans un style princesse est toujours confortable et très utile. Ce modèle est coupé un peu dans le dos et rend cette robe très populaire durant la saison d'été. Pour ce modèle on peut aussi confectionner des manches longues si on le préfère.

Vous pouvez obtenir le numéro 2957 dans les grandeurs 14, 16, 18, 20, 40, 42, 44, 46 et 48. Pour la grandeur 36 il faut 3 1/2 verges de matériel ainsi que 2 3/4 verges de lacet pour le bord des manches.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons, LA GAZETTE DE VALLEYFIELD, 44 rue Ste-Cécile, Valleyfield, en ayant soin d'inclure la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au

Mlle Pauline Dubuc, de Delson, fille de M. Antonio Dubuc, est actuellement en vacances chez son oncle M. et Mme Rodolphe Hébert.

M. et Mme Raymond Caza et leurs enfants Gilles, Lise et Gisèle de Montréal ont passé la semaine dernière à Valleyfield chez M. et Mme Jos. Godin.

M. et Mme John Kozmer et leurs fillettes Jane et Marilyn de Niles, Michigan rendaient visite vendredi dernier à M. et Mme A. Vinet de Bellerive.

M. et Mme Armand Charland et leur fille Jeannine de Valleyfield, étaient à Montréal la semaine dernière chez les Révérendes Soeurs Ste-Croix pour assister à la cérémonie des vœux perpétuels de leur nièce, Soeur Marie St-Paul Edouard.

Mlle Gabrielle Montreuil est de retour à Valleyfield après une vacance de deux mois à Cornwall chez ses parents.

Mmes Robert et Joseph Montreuil de Valleyfield étaient à Montréal en fin de semaine où elles ont pris part à un superbe picnic à St-Hilaire au camp des Buissonnets.

Milles Johanna et Pauline Primeau de Valleyfield ont passé quelques jours à St-Isidore de Laprairie chez Mme Anthime Dubuc.

M. et Mme Mason Grace et leurs enfants, Marie et Joe, de Tonawanda, N.Y., sont actuellement en promenade chez M. et Mme J. T. Philbin, de Bellerive.

Mlle Marie-Jeanne Laberge de Châteauguay, présentement à Valleyfield chez Mmes Primeau.

MM. et Mmes Honoré et Royal Proulx, M. Yvanhoe Proulx de Valleyfield ont fait un voyage de quinze jours visitant Espanola, North Bay, Sudbury, Ont., etc.

M. et Mme Gérard Huneau de Montréal, à Valleyfield mercredi dernier chez M. et Mme Jacques Huneau.

Naissances
LEDUC: A Valleyfield, dans la paroisse St-Eugène, le 18 août 1946,

bureau de LA GAZETTE et ne sont pas échangeables.

NOS ENFANTS



MICHELLE, fillette de M. et Mme Lionel Loïselle, 76, rue Salaberry, Valleyfield.



MICHEL et MICHELLE LA-PIERRE, enfants de M. et Mme Alfred Lapierre née Alice Maher, de St-Timothée. Les deux enfants sont âgés de 14 mois.



MONIQUE POULRIOT, 4 ans, fillette de M. et Mme Anatole Poulriot de St-Jean-Chrysostôme.

a été baptisé Joseph Armand François, enfant de M. et Mme R. Leduc, née Jeanne Vinet. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Benoit, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lucie Vinet, tante de l'enfant.

HUNEAU: A Bellerive, le 17 août 1946, à M. et Mme Jacques Huneau, née Fleurette Marcell, un fils, baptisé Joseph Henri Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Huneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Marcell, tante de l'enfant.

MARIES RECEMMENT



Samedi dernier le 27 juillet, en l'église de Notre-Dame de Bellerive, a été béni le mariage de Mlle HELENE QUENNEVILLE à M. ROBERT LEDUC. M. et Mme Leduc sont tous deux de Valleyfield. — (Photo Studio C'est Toi).

M. FORTIER EST EN DEUIL DE SON FRERE

M. Irénée Fortier, époux de feu Germaine Moyneur, est décédé à Montréal samedi après-midi dernier, le 17 août, à l'âge de 53 ans.

Le défunt était à l'emploi du Canadien National depuis près de 25 ans.

Les funérailles eurent lieu

St-Amroise à Montréal.

Il laisse pour pleurer sa perte: deux filles, Mme Norman Fortier (Irène) et Mlle Ualda Fortier; deux fils, MM. Ronald et Roger Fortier; trois frères, M. Gaspard Fortier, gérant de la Banque de Montréal à Valleyfield, M. Jules Fortier et M. Achille Fortier tous deux de Montréal.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

MARIES RECEMMENT



Le mariage de Mlle THERESE PINSONNEAU, fille de M. et Mme Aldéric Pinsonneau, de Valleyfield, à M. ROGER LEGER, fils de M. et Mme Romelus Léger, de Valleyfield a été célébré en la cathédrale de Valleyfield le 10 août dernier à huit heures. — (Photo Raymond Lavote).

MARIES A BELLERIVE



Le mariage de Mlle MARGUERITE LEFEBVRE, fille de M. et Mme Alexandre Lefebvre, de Valleyfield, à M. ROMA STE-MARIE, fils de M. et Mme Hercule Ste-Marie, également de Valleyfield, fut célébré en l'église Notre-Dame de Bellerive le 10 août dernier. — (Photo Raymond Lavote).

Les Braves rencontreront les Facteurs à Lachine au cours des éliminatoires

Le Beauharnois fera face au Ste-Thérèse — Valleyfield jouera toutes ses parties à Lachine — Trois équipes en deuxième place — Belle victoire du Valleyfield sur le Beauharnois

Les Braves de Valleyfield participeront aux éliminatoires de la ligue Métropolitaine et leurs chances de succès sont très bonnes si l'on en juge par le résultat de la joute de dimanche dernier alors que les Braves infligèrent une défaite de 10 à 6 aux porte-couleurs du Beauharnois pour se classer en deuxième position, sur un pied d'égalité avec le Ste-Thérèse et le Beauharnois.

Les éliminatoires, qui commenceront dès dimanche prochain, mettront aux prises, les Facteurs et les Braves dans la semi-finale tandis que le Beauharnois ira rencontrer le Ste-Thérèse. Les deux équipes finalistes se disputeront le championnat dans une série de 2 dans 3.

Valleyfield qui est un club exclusivement visiteur disputera la victoire aux Facteurs au Stade de La-

chine seulement. Aucune joute ne sera disputée à Valleyfield. Cette série, d'après les connaisseurs, sera forte en événements de toutes sortes car les deux équipes ont acquis la réputation d'être les deux meilleures du circuit Molini.

A Beauharnois, dimanche dernier, grâce à Raymond Laplante qui frappa trois coups sûrs sur quatre apparitions au bâton et au coup de circuit de Fred Bissette, les joueurs de Roland Boyer ont remporté une brillante victoire aux dépens des joueurs de Henri Verth au compte de 10 à 6.

Bissette fut le lanceur débutant mais dut être retiré à la septième manche et remplacé par le jeune Mulholland qui fut le lanceur gagnant. L'arbitre des buts rendit des décisions bizarres qui ne plurent aucunement aux amateurs du Beauharnois.

Le Canadien et les Tigres ont pris l'avantage dans la série de détail

La Garde Dollard subit deux défaites consécutives — Les Braves ont une défaite à leur crédit — Les prochaines joutes seront des plus intéressantes

La partie qui devait avoir lieu vendredi dernier entre l'équipe du Canadien et celle de la Garde Dollard, dut être remise à cause de la mauvaise température.

Lundi, le 19 août, malgré la température incertaine, une bonne assistance fut témoin d'une des plus belles parties de la saison alors que les deux mêmes équipes en venait aux prises dans la 2ième partie d'une série semi-finale. Le Canadien avait gagné la 1ère partie au compte de 9 à 3. L'équipe de la Garde Dollard joua une bonne partie mais dut céder devant le jeu parfait du Canadien qui triompha au compte de 4 à 0. Le lanceur Lebel du Canadien se distingua en n'accordant que 2 coups sûrs à ses adversaires. Lebel en est à sa 8e victoire cette saison pour le Canadien contre une seule défaite. Mirel McSween, Lalonde et R. Malboeuf exécutèrent de beaux coups au champ. Au bâton René Bougie cogna 2 trois buts et Lalonde 1. Pour le Dollard Paul Hogue et Philippe Breton réussirent chacun 1 coup sûr. Le lanceur Breton du Dollard joua une bonne partie en n'accordant que 8 coups sûrs espacés. La partie fut jouée dans le temps rapide de 47 minutes.

Si le Canadien gagne la prochaine partie il passera en finale avec le gagnant de la série Braves vs. Tigres. Mais l'équipe de la Garde Dollard ne se compte pas pour battue, elle se dit de taille à vaincre le Canadien à la prochaine joute. L'équipe de la Garde Dollard est la seule à avoir fait mordre la poussière au Canadien une fois cette saison.

Si la température le permet, les 2 clubs se rencontreront de nouveau lundi, le 26 août. Vendredi, le 23 août les Tigres et les Braves se rencontreront dans leur 2e partie d'une série semi-finale 3 dans 5. Les Tigres ont gagné la 1ère partie par le score de 13 à 1, les équipes qui font parti de la ligue de la Garde Dollard comptent plusieurs étoiles dans leurs rangs ainsi que plusieurs jeunes qui promettent

pour l'avenir. Ces joueurs résident tous à Valleyfield, et nous donnent du jeu d'un fort calibre. La ligue est satisfaite de l'encouragement reçu au cours de la saison et espère que les amateurs se rendront plus nombreux encore dans les prochaines joutes qui sont d'une grande importance. Les prochaines joutes auront lieu vendredi, 23 août, Tigres vs. Braves et lundi, le 26 août, Canadien vs. Dollard. Au cas de mauvaise température, la joute cédulée pour vendredi sera reprise lundi. Les parties de la ligue de la Garde Dollard se jouent les lundis et vendredis au Parc Sauvé.

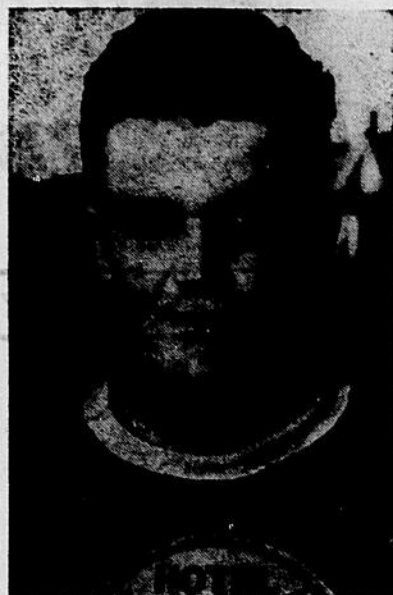
L'ouverture des écoles se ferait le trois septembre; aucun cas de paralysie ici

La nouvelle qui circule dans tous les quotidiens de Montréal depuis plus d'une semaine à l'effet que la rentrée des classes serait retardée jusqu'au 15 septembre et peut être à plus tard, n'a pu être confirmée ici où on nous apprend qu'il n'y a pas de paralysie infantile.

M. Frédéric Girard, directeur des écoles catholiques de Salaberry-de-Valleyfield, déclarait à notre représentant, mercredi dernier, que la rentrée des classes se fera le trois septembre à Valleyfield si la situation ne change pas. Il nous déclara qu'il n'y a pas de poliomyélite à Valleyfield à date.

D'un autre côté, une nouvelle publiée dans un quotidien, mercredi matin dernier, annonçait que l'hon. Omer Coté, secrétaire de la province, de qui relève l'éducation, s'était entretenu mardi matin avec MM. A. F. Larose et Omer Barrière, respectivement président et membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal à ce sujet. A la suite de cette rencontre, l'on était unanime à dire que le secrétaire de la province retarderait l'entrée des classes dans toute la

A ORMSTOWN



M. OMER BOURDEAU, un des meilleurs lanceurs de la Ligue de balle-molle *Southwestern*, qui se rendra à Ormstown, le 2 septembre prochain, avec son équipe, le club *Mallette*, pour participer au grand tournoi de balle-molle.

Le Canadien est toujours invincible

Le Canadien de la ligue de la Garde Dollard continue de faire sensation et remporte des succès partout. Dimanche dernier au grand tournoi de balle molle à Melocheville, il disposa du fameux St-Lambert 6 à 2. Ensuite il s'attaqua au non moins fameux Ormstown, avec son lanceur étoile, Brunet. Encore une fois le Canadien s'affirma en triomphant au compte de 16 à 8. Dans la finale avec Beauharnois All Stars, après plusieurs décisions erronées des arbitres, le Canadien dut laisser la partie alors que le score était de 3 à 2 en faveur du Beauharnois. La joute fut déclarée nulle par les organisateurs du tournoi. Elle devra être reprise plus tard.

Le record du Canadien cette saison est maintenant de 18 victoires et 3 défaites. Le gérant, Raymond Rousse du Canadien est prêt à rencontrer le Beauharnois All Stars à n'importe quelle date avec un enjeu. Pour information s'adresser Tél. 823 ou 1271.

Tournoi de balle-molle

province.

Cette décision, toujours d'après ce même journal, serait connue dès le début de la semaine prochaine. Si l'hon. Omer Coté décidait de retarder l'entrée des classes dans toute la province, l'on croit qu'il fixerait au 15 septembre, le délai accordé.

Tournoi de balle-molle

C'est dimanche prochain, le 25 août, que se tiendra le fameux tournoi de balle molle de l'O.T.J.

Déjà un bon nombre de clubs comprenant des joueurs de 15 à 17 ans s'y sont inscrits. Les joutes auront lieu sur les trois losanges du séminaire.

Le trophée des champions sera offert par les Artisans Canadiens-Français de Valleyfield.

En foule donc dimanche après-midi au terrain du séminaire. Venez encourager les jeunes.

Hollyrood Francis et Peter Patch se sont livrés un duel très intéressant dimanche

Un duel que les amateurs apprécient au plus haut point — Dolly Direct remporte les trois premières places dans la classe 2.18 — Miss Rosia B. de la Classe 2.24 remporte également les trois épreuves — Prochain meeting le 8 septembre prochain

Une foule un peu moindre que d'habitude a assisté au troisième meeting du Syndicat Trot et Amble de Valleyfield, dimanche dernier à Valleyfield, mais les amateurs présents furent constamment tenus sur le qui-vive durant les neuf courses qui eurent lieu au cours de l'après-midi.

Les officiers du Syndicat ont annoncé dimanche dernier qu'ils présenteraient un autre programme de courses dimanche le 8 septembre prochain. Ceux-ci ont également expliqué qu'ils étaient en pourparlers dans le but d'organiser une course spécialement et exclusivement pour les chevaux trotteurs. Cette course si elle est bâclée devrait réunir à Valleyfield cinq ou six bons trotteurs qui se livreraient un très beau duel. D'autres détails seront fournis dans la prochaine édition de notre journal la semaine prochaine.

Dimanche dernier, les deux chevaux qui fournirent la plus grande attraction furent sans contredit Hollyrood Francis de M. R. Brault, de Howick, et le fameux petit cheval de M. G. McGerrigle de Huntingdon, Peter Patch. Peter Patch qui en était à sa deuxième course à Valleyfield enleva le premier heat à Hollyrood Francis en un temps de 2.18. Les deux chevaux arrivèrent au fil séparés seulement par

une distance de quelques pieds.

Le deuxième heat alla à Hollyrood Francis qui gagna avec au plus un pied d'avance sur son adversaire qui parcourut le dernier quart de mille à une vitesse vertigineuse pour se classer en deuxième position. Hollyrood Francis remporta également la troisième épreuve. Les deux dernières courses furent courues en un temps de 2.13. Pine Ridge McKey se classa trois fois troisième et Peter H. de M. Arthur Vinet, de Valleyfield, se classa trois fois quatrième. Ce free-for-all fut l'un des meilleurs encore présentés à Valleyfield, selon l'avis des amateurs présents.

Dans la classe 2.18, le cheval de M. Médard Leduc, Dolly Direct, remporta haut la main les trois épreuves de cette classe qui réunissait six partants. Jitterbug de M. N. Fortin de Napierville, conduit par François Leboeuf de Beauharnois lui livra une belle lutte mais n'a pu toutefois prendre une première position.

Miss Rosia B. fut le meilleur cheval de la classe 2.24 tandis que Tony Texas Grattan de M. Josephat Courchesne de Valleyfield lui livra une très chaude course au cours du premier heat. Miss Winnie St-Charles de M. J. Johnson de Milles Roches, Ont., se classa 3-2-2 dans cette classe qui réunissait neuf partants.

Grandes régates à Bellevue

Samedi et dimanche, les 24 et 25 août — Samedi il y aura des courses pour tout le monde — Courses à la nage, en chaloupe, en canot, etc. — Dimanche sera la journée pour les yachts — Invitation à toute la population du district de Beauharnois

C'est samedi et dimanche prochains, les 24 et 25 août, qu'auront lieu à Bellevue, les régates de Bellevue-Woodlands.

Une invitation toute spéciale est adressée à toute la population du comté de Beauharnois et des comtés environnants. Une très grande foule devrait se rendre à Bellevue pendant ces deux jours pour assister à ces régates qui seront des plus intéressantes.

Il est à remarquer que durant ces deux jours il y aura des courses à la portée de toutes les personnes qui désireraient prendre une part active à ces régates. Au cours du programme de samedi, on pourra voir des courses à la nage pour tous les âges, ainsi que des courses en canot, en chaloupe et en bateau à voile.

Il y aura une course en chaloupe qui attirera certainement l'attention du public. Il s'agit d'une course en chaloupe à sept avirons. Donc, dans cette course il aura sept concurrents par chaloupe. Les frères Lalumière de Beauharnois, se rendront pour défendre leur titre. On invite tous les intéressés à se for-

Comité du tournoi
51, Champlain,
Valleyfield, T6, 1206.

mer des équipes d'ici samedi prochain.

Pour le dimanche, les inscriptions qui s'empilent de jour en jour laissent prévoir un grand succès. On a déjà reçu des entrées pour toutes les catégories, à savoir: pour les courses de bateaux à engin détachable à partir de 6 forces et moins, jusqu'au grand "free for all" pour "out-board". Pour les courses des classes dites "runabout", on reçoit des inscriptions de partout.

L'"Atomique" de M. Albert Legault, le "Goby", de M. Fernand Beaudin, le "Marie-Anne", de M. Daoust, le "Must Skee Doo", de M. Vincent, etc., seront présents à ces régates ainsi que tous les bateaux des résidents de Bellevue, Woodlands, Beauharnois et Châteauguay.

On pourra remarquer entr'autres le "Miss Beauharnois", de M. Urgel Charette, le "Miss Bellevue", de M. Georges Girard, et le "Miss Maple Grove", de M. Jean Hébert.

Toutes les personnes qui veulent s'inscrire à ces régates devront communiquer avec MM. Armand Morin et Gérard Leboeuf, au sein du Comité des Régates Bellevue-Woodlands. On peut aussi faire son inscription dimanche avant 11.00 heures a.m. au chenal des tiges.

Valleyfield Upholstering Limited

7, rue Académie Téléphone 505
VALLEYFIELD, P.Q.

Rembourrage — Couverture d'auto (tops)
Chesterfields.

(30-8-'47)

Les propositions de l'Hon. Antonio Barrette rejetées par M. Rowley et Mlle Parent

Le gouvernement offrait cinq propositions qui ont été refusées par l'Union Internationale — Ces propositions avaient été approuvées par la Montreal Cottons Limited

ministère du Travail de la Province de Québec, dirigé par l'hon. Antonio Barrette, désireux de voir se terminer au plus tôt une grève qui dure depuis près de trois mois et qui cause un tort incalculable à toutes les parties en cause, a fait un nouvel effort pour régler le différend.

Voici le texte du message envoyé par l'hon. Barrette, vendredi après-midi, à M. Blair Gordon. Un autre message, adressé à M. Elphège Beaudoin, président de la Fédération Provinciale du Travail, énumère les mêmes offres. Au cours d'une assemblée qui eut lieu à Valleyfield dimanche soir dernier, à l'Hôtel-de-Ville, M. Kent Rowley, instigateur de la grève à la Mont-

real Cottons, déclara que les membres du comité de grève de l'Union Internationale avaient refusé cette offre de l'hon. Barrette. Un résumé des remarques de M. Rowley est publié ailleurs dans cette édition.

Québec, 16 août 1946

M. G. Blair Gordon, président, The Montreal Cottons Ltd., 710, Victoria Square, Montréal.

A la suite de la requête de M. Elphège Beaudoin, président de la Fédération provinciale du travail, et de M. Percy Bengough, président du Congrès des métiers et du travail du Canada, demandant notre intervention, et à la suite d'une consultation avec votre compagnie, le ministère du travail de la province de Québec suggère les propositions suivantes

(Suite à la page 8)

Communiqué de l'Union Internationale

L'Union des Ouvriers du Textile désire négotier

Valleyfield.—Après 12 semaines de grève, les Ouvriers du Textile



COFFRE-FORT EN ACIER

\$66.00

DIMENSIONS

Extérieur: 20 3/4" x 14 1/2" x 14 1/4"

Intérieur: 13" x 10" x 9"

Le meilleur coffre-fort au Canada pour le plus bas prix.

Gabriel Langevin

25, rue du Marché
Tél. 324
VALLEYFIELD, P.Q.
(15-22-29-C)

de Valleyfield attendent encore que la Compagnie Montreal Cottons accepte de négocier un contrat avec le Local 100.

L'Union a fait savoir au ministre du Travail, M. Barrette, que ses membres rejettent les propositions contenues dans son télégramme du 16 août. Mais, par contre, elle a présenté des contre-propositions, qui devraient offrir un terrain d'entente entre l'Union et la Compagnie.

L'union demande:

a) que tous les ouvriers puissent retourner au travail, sans discrimination,

b) que le Local 100 de l'Union Internationale des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique soit reconnu comme seul agent négociateur,

c) la signature d'un contrat aux mêmes termes que le contrat déjà signé pour les filatures de Montréal,

d) l'établissement de la semaine de 50 heures, avec temps et demi après 45 heures,

e) l'application des mêmes échelles de salaires (de l'heure) qu'à Montréal; un minimum d'augmentation de salaires de 7 cents de l'heure.

De plus, M. Kent Rowley, le directeur canadien de l'Union Internationale, propose que les représentants de l'Union et les représentants de la Compagnie se réunissent le plus tôt possible afin d'étudier ces propositions.

Jusqu'à présent, les négociations ont été retardées par l'attitude de

la Compagnie et du Gouvernement, qui ont refusé d'entendre les représentants des ouvriers; au lieu d'étudier sérieusement les propositions de l'Union, la Compagnie et le Gouvernement se sont livrés à des attaques personnelles contre les directeurs de l'Union, ils ont pratiqué la provocation et l'intimidation, ils ont fait arrêter des grévistes. Ce n'est pas là une réponse honnête à la bonne volonté et au désir de négocier que l'Union n'a cessé de manifester.

"Nous ne voulons que l'entente, a déclaré M. Rowley, nous ne désirons que la fin de la grève. . . . Mais les grévistes demeureront fermes sur leurs positions tant qu'ils n'auront pas obtenu justice. C'est la Compagnie qui prolonge la grève, c'est à elle d'y mettre fin." (Communiqué)

AUTOMNE 1946 LUCILLE GOYER

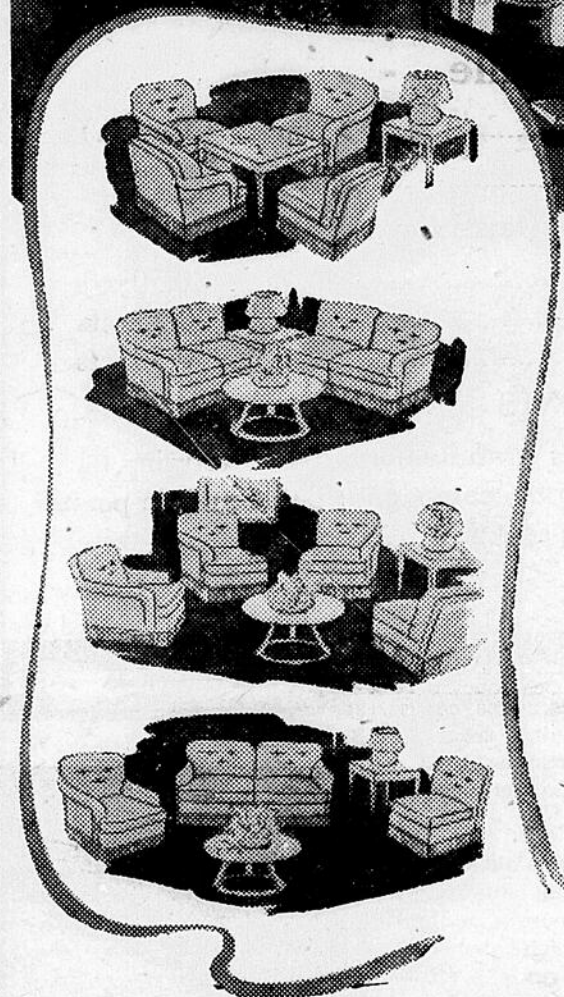
A le grand plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un Magasin de

Chapeaux, Bas, et autres accessoires

pour dames et demoiselles, vers le 20 du mois d'août, à
170, rue Châteauguay Huntingdon, P.Q.
(8-15-22-29-P)

Du nouveau pour le vivre

Sectional



● Pourquoi ne vous procurez-vous pas les moyens de changer souvent l'aspect de votre vivre? Le dernier mot en confort, en beauté et en commodité! Regardez les différents aspects que vous pouvez donner à votre vivre avec ces meubles à section . . . en trente secondes! Vous pouvez avoir une chaise ainsi qu'un chesterfield de grandeur régulière . . . ou encore vous pouvez avoir quatre chaises confortables pour une partie de bridge sans que vous soyez obligées d'aller chercher les chaises d'un autre appartement. Procurez-vous immédiatement un de ces meubles qui agrémentera votre foyer.

MARCHANT FRERES

Rue Victoria - Tél. 163 - Valleyfield

Grande ouverture

du

NOUVEAU MAGASIN

5 - 10 - 15 - \$1.00

- à -

ORMSTOWN



Samedi, 24 août, 1946

Vous trouverez tout ce que vous désirez au nouveau 5-10-15-\$1.00 à Ormstown à des prix très raisonnables.

Magasin 5-10-15-\$1.00

EDOUARD LABERGE, prop.
Ormstown, Qué.

Une bourse de \$200. à Ormstown, le 2

Exposition agricole du comté de Beauharnois

sous les auspices de la Société d'Agriculture,

à VALLEYFIELD, LUNDI, le 2 septembre

Magnifiques exhibits d'animaux et de travaux domestiques ainsi que des attractions de vaudeville jamais surpassées à Valleyfield.

Pour bien voir, prenez place dans la grande estrade au cours de l'après-midi, car tout se passera en face de celle-ci.

- - Vaudeville - -

Dans l'après-midi à 3 heures (Terrain)

Le soir, dans l'Aréna, à 8 heures

PRIX D'ADMISSION (taxes comprises)

Entrée générale sur le terrain	0.50 cts
Grande estrade	0.25 cts
Aréna, le soir	0.50 cts

ENFANTS

Tous les enfants seront admis gratuitement sur le terrain, au cours de la journée. Ceux qui seront accompagnés d'une grande personne seront admis gratuitement, le soir, à l'Aréna.

(22-29)

Ce 14ième tournoi aura lieu le 2 septembre prochain — Pour le championnat indépendant de la province de Québec — Des équipes venant de tous les coins de la province participeront au tournoi

Les amateurs de balle molle de la région n'oublieront certainement pas que c'est le 2 septembre prochain, à l'occasion de la Fête du Travail, qu'aura lieu le grand tournoi annuel de balle molle à Ormstown. C'est le 14ième tournoi annuel et une foule record est attendue pour assister à ce grand événement sportif.

Cette année les nombreuses équipes qui participeront à ce tournoi se disputeront le championnat indépendant de la province de Québec. Alors les amateurs peuvent être certains d'assister à de très belles joutes. On pourra voir évoluer des équipes venant de tous les coins de la province.

Les organisateurs de ce tournoi ont déjà reçu quelques entrées et ils se sont assurés les services des équipes suivantes: Drummondville, St-Jérôme, Lachine, Mont St-Louis, Simonds Suds etc., etc. Il y aura plusieurs équipes de Valleyfield et des environs. Il y en aura de Beauharnois, St-Timothée, Ste-Martine, Ste-Philomène, Howick, Ste-Clotilde, Aubrey, St-Chrysostôme, Huntingdon, Châteauguay, etc.

Tous les gérants d'équipes qui désirent prendre part à ce grand tournoi sont priés d'envoyer leur inscription et le prix d'admission à M. Alfred Soucy, 20, rue Olivier, Valleyfield, ou au Dr J. W. Mills,

Ormstown. Toutes les inscriptions devront être envoyées avant mercredi, le 23 août prochain. Le prix d'entrée pour l'équipe des garçons est de \$2.00 et pour celle des filles \$1.00.

A cette occasion, il y aura en plus un bingo à l'ombre, des courses pour enfants et aussi d'autres attractions. Il y aura \$200.00 qui seront distribués aux gagnants des différentes classes.

L'équipe gagnante de la classe "A" recevra le trophée Stalker et \$100.00 tandis que les finalistes de cette classe recevront \$30.00. Pour la classe "B", le club gagnant portera le trophée du maire D. A. Barrington et \$25.00. Le club qui se rendra en final dans la classe "B" recevra \$10.00. Les gagnants des parties de consolations pour les filles et les garçons recevront un trophée. Pour la classe des filles, ce sera le trophée W. L. Osmond et le prix de \$15.00 qui sera disputé. La somme de \$10.00 ira à l'équipe qui se rendra en final.

Pour assister à ce grand tournoi de balle-molle qui promet d'être très intéressant les prix d'admission sont de 35 sous pour les adultes et de 15 sous pour les enfants. Les prix sont les mêmes le soir. Après le tournoi, il y aura une grande danse à la Salle Industrielle.

Donc en foule à Ormstown, le 2 septembre prochain, pour assister à ce grand événement sportif.

Les propositions de ..

(Suite de la page 7)

pour mettre main à la grève qui affecte les moulins de la Montreal Cottons, à Valleyfield:

1—Retour au travail des employés, lundi matin, le 19 août, la compagnie ayant le pouvoir de ne pas employer ceux accusés et déclarés coupables d'actes criminels au cours de la présente grève. Les employés accusés et non déclarés coupables resteront suspendus temporairement et seront réinstallés seulement s'ils ne sont pas condamnés par les cours de justice;

2—deux semaines après la date où les employés retourneront au travail, ou aussitôt qu'il sera possible de conclure les arrangements nécessaires, le ministère du travail admis à voter seront ceux qui étaient sur les listes de paie de la compagnie avant la grève, pourvu qu'ils aient repris le travail entre la date de la cessation de la grève et la date du vote.

Ne seront pas admis à voter les surveillants, le personnel de la sûreté, les commis du moulin, le personnel du laboratoire et tous les membres du personnel de l'administration;

3—en dedans de 48 heures après la publication du vote par le ministère du travail, la Montreal Cottons Ltd., et les représentants des organisations ouvrières ayant obtenu la majorité du vote devront entrer en négociations dans le but de conclure une entente collective;

4—les négociations, dans ce cas, devront être conduites selon les prescriptions des articles 12, 13 et 14 de la loi des relations ouvrières de Québec;

5—la question des salaires et des conditions de travail, sujette aux négociations, sera soumise conjointement au bureau régional du travail, chaque groupe gardant, en cas de mésentente, le droit et le privilège de présenter un factum séparé. Toute augmentation de salaire et tout changement dans les conditions de salaire résultant de la pétition conjointe, ou de la décision du bureau régional du travail, seront rétroactifs à la date de retour au travail des employés

Ces propositions sont aussi transmises à M. Beaudoin, de la Fédération provinciale du travail. Le ministère maintient son offre de coopération, dans le règlement de la grève.

Antonio Barrette,
ministre du travail.

La réponse de M. Gordon.

Voici le texte de la réponse que le président de Montreal Cottons, M. Gordon, a expédiée à M. Barrette, hier soir:

"Nous croyons que la proposition du ministre du travail offre un règlement pratique du différend qui existe à Valleyfield et que ce règlement sera, en même temps, une solution équitable pour tous ceux qui ont été affectés.

"Les lois ouvrières de la province sont faites tout d'abord de façon à protéger les intérêts des employés. Le ministre du travail a présenté un plan qui s'écarte quelque peu des termes de la loi mais, dans tous les cas, nous croyons que les droits des ouvriers à choisir leur propre agence de négociations sont pleinement respectés par le plan proposé.

"Cette compagnie est disposée à accepter toutes les responsabilités qui lui incomberont comme conséquence des suggestions du ministre du travail."



Le Nouveau NASH TORPEDO Maintenant en vente à notre garage

Si votre automobile ou votre camion a besoin de réparages, vous pouvez nous les confiez avec confiance. N'attendez pas à la dernière minute pour faire mettre à point votre moteur. Nos mécaniciens sont expérimentés et nous garantissons que tout travail qui leur est confié sera à votre entière satisfaction. NOUS FAISONS LES REPARATIONS DE TOUT GENRE. OUVRAGE GARANTI.

TOUT TRAVAIL EXECUTE AVEC SOIN ET
PROMPTITUDE

Nous sommes les dépositaires des
automobiles Nash Lafayette

LEROUX NASH ENR'G
57, RUE ST-PHILIPPE TEL. 775 VALLEYFIELD, P.Q.

COQUERELLES

Faites désinfecter vos maisons et établissements publics.

En vous adressant

L.-P. BRISSON

85, Chemin Laroque,

TEL. 1023-B

(4-11-18-25-C)

Cigarettes
SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"



Exposition . . .
(Suite de la page 3)

chain qu'aura lieu cette exposition agricole et l'on s'attend à y voir une foule nombreuse. Dans l'après-midi les personnes pourront prendre place dans la grande estrade pour voir défiler les animaux ainsi qu'applaudir les nombreux artistes qui viendront donner des actes de vaudeville.

Le soir il y aura un programme très intéressant à l'aréna. Dans l'après-midi le programme débu-

tera à trois heures et le soir à huit heures.

Au cours de la journée tous les enfants seront admis gratuitement sur le terrain et le soir à l'aréna ils devront être accompagnés d'une grande personne.

Le prix d'admission pour le terrain dans la journée sera de 50 sous et 25 sous pour l'estrade. Pour entrer dans l'aréna le soir il faudra payer 25 sous.

Donc en foule au terrain d'exposition le 2 septembre prochain.

En marge de . . .
(Suite de la page 4)

ses forces sur M. Un Tel, s'excuse, continue sa route pour rencontrer l'autre M. Un Tel. C'est un citoyen qui veut s'assurer que Justice sera faite, apparemment. Il aurait douze noms sur sa liste.

On ajoute aussi qu'un autre "scab" attend la visite des briseurs de vitres avec impatience. "Le premier qui vient me déranger la nuit recevra une balle je ne sais où..."

Certains marchands se demandent comment ils pourront continuer d'ouvrir leurs portes régulièrement si la grève continue et s'ils continuent à faire du crédit. Ces marchands doivent payer leurs marchandises quelques jours après leur réception, qu'il y ait grève ou non.

que la grève durera encore deux semaines au moins... Que faire des familles qui n'ont rien à manger depuis plusieurs jours...

"Time", magazine international, aurait envoyé une représentante à Valleyfield en fin de semaine dernière pour faire un reportage sur "Valleyfield en grève". Ce reportage, nous dit-on, doit être publié cette semaine.

"Time" n'a jamais été très sympathique à l'égard de la province de Québec. Nous surprendra-t-il cette fois-ci?

Cette vague de terreur qui a sévi chez nous depuis quelques jours, et tout particulièrement la semaine dernière, disparaît dans certaines parties de la ville ces jours-ci. Cependant tout peut surgir au moment où on s'en attend le moins.

On a pas aimé les remarques publiées dans deux journaux de Valleyfield la semaine dernière au sujet des activités des jeunes "écervelés" qui ont causé plus de dégâts que les grévistes à la Montreal Cottons la semaine dernière. Il faut voir ça avant de dire que "les jeunes n'étaient pas là"!

La grève de Valleyfield a des répercussions internationales... on en parle partout et, malheureusement, dans la plupart des cas on discute le mauvais côté de la médaille. Il est toujours plus facile de dire et faire le mal que le bien....

! Arvida, où est situé la plus vaste usine d'aluminium au monde, s'est classée au quatrième rang de toutes les villes du Canada, pour l'efficacité de son système de prévention des incendies.

Après Le Bain



ONGUENT DU DR. CHASE
Pour ECHAUFFAISON, IRRITATIONS de la PEAU, ECZEMA DU BEBE

Saveur Délicieuse

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

Ste-Barbe

MARIAGE

Viau—Girouard

Samedi, le 3 août 1946, en l'église de Sainte-Barbe, M. le curé Paul Gendron, bénissait le mariage de Mlle Agnès Girouard, fille de M. et Mme Jules Girouard, de Ste-Barbe, à M. Gérard Viau, fils de M. et Mme Armandien Viau, de St-Stanislas de Kostka. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mlles Agathe Brisson, Lucienne Deschamps, Thérèse Girouard, Lucette et Cécile Legault, Mlle Agnès Picard de St-Stanislas, touchait l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe longue, en dentelle sur tulle rose, un demi-voile de tulle illusion, maintenu sous un diadème de roses assorties, et un bouquet de roses "American Beauty".

M. Armandien Viau était le témoin de son fils. Après la cérémonie il y eut réception à l'Hôtel Larocque, à Valleyfield.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage à Québec et à St-Anne de Beaupré. Mme Viau portait alors un costume de lainage bleu avec accessoires noirs, en plastique et feutre noir. A leur retour M. et Mme Gérard Viau habiteront Valleyfield.

4 Générations
de femmes nerveuses
ont su faire
disparaître facilement
la FAIBLESSE



IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

Notes sociales

M. et Mme Roméo Girouard et leur fils Jean-Pierre, étaient de passage à Montréal, récemment.

Mme Zémaüs Tremblay et sa petite-fille Lise, passent quelques jours à Valleyfield, la semaine dernière.

M. et Mme Paul Julien et leur fillelette Denise de St-Timothée, rendaient visite à M. et Mme Zémaüs Tremblay, vendredi dernier.

M. Ernest Vachon et Mlle Yvonne Vachon de Ottawa, étaient de passage dans notre localité dernièrement.

POURQUOI AVOIR MAL AUX PIEDS?



LINIMENT MINARD

QUI... EST LE CITOYEN NO 1 DU CANADA?



Si vous êtes le citoyen No 1 vous résoudrez le cas No 1...

C'EST VOUS... OU CE DEVRAIT L'ÊTRE.

Si vous êtes un citoyen No 1, vous ferez votre part pour déjouer le danger d'inflation* qui menace présentement le Canada.

Comment? Par la conservation quand il s'agit de finances personnelles.

Voici cinq moyens de combattre l'inflation:

- Conservez vos obligations de la Victoire;
- N'achetez que les marchandises qui sont en abondance et épargnez votre argent en prévision du jour où les articles maintenant rares auront cessé de l'être;
- N'achetez pas sur le marché noir;
- Gardez vos assurances;
- Augmentez vos épargnes.

Voilà la conservation—première condition de la sécurité personnelle—première vertu du bon citoyen. Si nous nous faisons notre part en usant de chacun de ces cinq moyens, nous pouvons vaincre et faire disparaître le danger d'inflation qui exerce ses ravages à l'étranger et qui nous menace à notre tour.

Soyons tous des citoyens No 1. Rappelez-vous que: si vous êtes un citoyen No 1, vous résoudrez le cas No 1 . . . Economisez pour vous et vous économiserez pour le Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 128 ans

"MA BANQUE"
POUR UN MILLION DE CANADIENS



0778F

Dixième anniversaire du camp Bosco

Dimanche dernier près de trois cents personnes se sont jointes aux p'tits Jeannots pour fêter cet heureux événement — La journée débute par la messe — Jeux, partie de balle-molle, courses — Mgr P.-E. Léger adresse la parole — De nombreux cadeaux sont donnés aux petits

Ce fut dimanche dernier, le 18 août, que le Camp Bosco a clôturé d'une façon grandiose ses dix premières années d'existence. Fondé sur l'initiative de quelques laïcs en collaboration avec M. l'abbé Emile Daigneault, décédé, le camp connu des débuts héroïques. C'est pourquoi la Providence lui réserva des fêtes inoubliables en ces jours d'anniversaire.

La journée débuta comme de coutume pour les p'tits Jeannots, mais que de rêves mijottaient dans chaque petite tête. Imaginez-vous, c'était le jour du 10ème anniversaire et on attendait beaucoup de visiteurs.

La messe eut lieu à neuf heures. M. l'abbé Laurent Bergevin, aumônier du Camp, officiait. Les Jeannots ont chanté des cantiques à pleine âme. Notre cher Don Bosco a dû en présenter des demandes au Bon Dieu!

Après la messe, les personnes présentes se joignirent aux p'tits Jeannots actuels et anciens dans un repas fraternel et encore plus maternel, car les dames aidèrent Mme Théorêt, notre cuisinière, dans le service des tables. Puis lorsqu'il s'est agi d'activer la digestion, M. Jean Paul Beausoleil, un grand moniteur des p'tits Jeannots, sut servir à ses auditeurs la meilleure prescription de joie.

Pendant que l'on s'amusait, le meneur du programme préparait la grande partie de balle molle. Ce fut vers midi et 15 que s'affrontèrent l'équipe Bosco et l'équipe O. T. J. dirigée par Réal Charbonneau. La batterie du Bosco comprenait Roland Jourdain et Gérald Legault et celle de l'OTJ, Charles Campeau, Pierre Cailhier avec comme lanceurs substituts, Réal Charbonneau, Yves Leduc et Maurice Collins.

La joute fut des plus intéressantes. Les arbitres MM. Léonide Emond et Médard Braut dirigèrent les activités remarquablement. Nous devons rendre public que le jeune Gérard Legault fut le seul à frapper un coup de circuit spectaculaire au suprême. Les promoteurs de balle molle de la cité feraient bien d'y mettre l'oeil. Bien que la partie fut bouillante au début, le club O.T.J. se révéla supérieur sinon au jeu au moins en âge! et remporta les honneurs par 13 à 10.

Il faut noter encore que le jeune

Réal Charbonneau est à sa dixième victoire consécutive. Comme chez tous les petits gars de Salaberry, les hostilités se terminèrent par des bravo joyeux tant d'un côté que de l'autre.

Pour faire suite à cette partie de jeunes, une autre joute mit aux prises les anciens surveillants et les anciens Jeannots. Cette partie de deux manches fut merveilleuse au possible. Que de souvenirs elle nous rappela. C'est p'tits Jeannots d'autrefois auxquels nous avions appris le jeu de balle molle, nous ont donné du fil à retordre. Mais grâce à notre vieille expérience nous avons gardé sauf l'honneur en annulant 4 à 4.

Après ces moments de souvenirs, les quelque trois cents personnes présentes, se rendirent auprès des maisons du Camp où M. Victor Teny nous égaya des chansons de son répertoire. Ces airs joyeux nous menèrent au festival organisé pour les Jeannots. Pendant une couple d'heures, les petits s'en sont donnés à pleins poumons dans des courses variées: courses aux chaussures, à la renverse, à reculons, à la brouette, aux chats, à la chenille, etc. etc.

Toutes ces réjouissances donnèrent une grande part au corps, c'est alors que l'âme se vit attribuer particulièrement quelques instants. C'est ainsi au Camp Bosco. Au moins en cet endroit l'on traite les enfants comme des hommes, c'est-à-dire comme ayant un corps et une âme aussi.

Il était quatre heures. Mgr. P. E. Léger officia au Salut du Très Saint Sacrement. Les Jeannots aidés d'un groupe de moniteurs et de séminaristes exécutèrent les chants liturgiques. Avant de terminer la cérémonie, Mgr. le vicaire général adressa quelques paroles. Il rendit gloire à Dieu de tout ce que le camp avait reçu de la Divine Providence par l'intermédiaire de tous ses bienfaiteurs. Puis parlant de l'avenir, il nous fit part d'un de ses rêves de pasteur d'âmes, celui d'avoir près du Camp Bosco des garçons, le Camp Cabrini pour les filles: ce camp serait protégé par la dernière sainte canonisée Mère François Xavier Cabrini. Toutes les personnes présentes s'unirent alors à Mgr. le curé pour obtenir par le Coeur Immaculé de Marie la réalisation de tous les rêves et les entreprises d'avenir.

Immédiatement après, les visi-

teurs furent invités à dégarnir les épis de blé d'inde de leurs grains succulents. M. l'abbé Maurice Lalonde, économiste des Jeannots, mêla ses chansons à celles de M. Jean-Paul Beausoleil afin d'égayer encore une fois et toujours le coeur des chers petits. C'est ainsi que, le coeur débordant, les Jeannots invitèrent le grand monde et se mirent à table pour la dernière fois cette année.

A ce dernier repas des dix premières années, on aurait dit que tous les bienfaiteurs de Bosco avaient réuni leurs dons. En effet après les épis de blé d'inde, se succédèrent dans les mains des petits, les prunes rouges, les prunes jaunes, les pommes, les pêches, les oranges, etc. etc. Et encore pas

seulement une chacun, mais trois quatre et cinq. Ce fut un régal de dixième anniversaire, quoi!

Et la journée s'achevait... En présence du comité d'organisation présidé par Mgr. Paul Emile Léger, M. l'abbé Bergevin distribua à chaque Jeannot un cadeau souvenir: un bel habit, seize paires de chaussures, puis une quarantaine de paires de bas et chandails.

Sur ce, la célébration du dixième anniversaire du Camp Bosco prit fin. Plus de 300 personnes en furent les témoins émus.

Les directeurs du Camp remercient du plus profond du coeur des petits Jeannot les organisateurs de la fête, tous les bienfaiteurs si généreux et les anciens Jeannots.

Vive le Camp Bosco!
Un surveillant de la 1ère heure.

Cultivez des jardins de la Victoire cette année... mangez plus de légumes. Aider à libérer le blé, la viande, les oeufs et le fromage pour expéditions massives aux peuples affamés de l'univers.

-0-
Les vivres sont aujourd'hui le problème No. 1 de l'univers. Achetez moins... ne gaspillez rien. Partagez avec ceux qui ont faim!

-0-
L'EUROPE et l'Extrême-Orient ont un besoin urgent de vivres. En conservant la nourriture vous faites votre part. Achetez moins... consommez moins... ne gaspillez rien.



MAMAN, JE ME SUI S BLESSÉ!

MAMAN sait comment parer aux conséquences de l'accident—de l'eau chaude pour laver la blessure et en enlever la saleté.

Un chauffe-eau électrique vous assure de l'eau chaude dans la cuisine à toutes les heures du jour, tous les jours et pour tous vos besoins—pour le bain, le nettoyage, le blanchissage, la vaisselle, le linge du bébé et pour tout ce qui se présente tous les jours. Tournez le commutateur, ouvrez le robinet et voilà de l'eau chaude pure comme du cristal—tant que vous en désirez et quand vous en désirez.

IL y a tellement d'avantages à posséder un chauffe-eau électrique qu'il faudrait plus de place que nous en avons ici pour les énumérer. Pourquoi ne verriez vous pas votre électricien, votre plombier ou votre bureau de la Shawinigan le plus rapproché pour obtenir tous les renseignements nécessaires. Vous jugerez que ça en vaut la peine.

ÉCONOMIQUE
SILENCIEUX
INODORE
PAS DE FLAMME
PAS D'ALLUMETTES
PAS DE COMBUSTION
SÛR
COMMODE
AUTOMATIQUE
PAS DE CORROSION
EFFICACE
PAS DE ROUILLE
PROPRE
PAS D'ATTENTE

The Shawinigan Water & Power Company
Électricité  Produits Chimiques
GÉNIE CIVIL · TRANSPORT · CONSTRUCTION

44, rue Cossette
Tél. 855

184, rue Ellice
Tél. 1608-W

ARTHUR MARCIL :---: **ALBERT MARCIL**

CONTRACTEURS
CONSTRUCTION - CIMENT - MENUISERIE
Spécialité: Transport de bâtisses
Ouvrage Garanti Service Assuré
VALLEYFIELD, QUE.
(8-15-22-29-C)

CHATELAIN

BUSINESS

COLLEGE.

Les cours pour toutes POSITIONS DE BUREAU commencent le 9 septembre.
Les personnes qui désirent suivre ces cours pourront s'inscrire à partir du 20 août.

16, rue Académie (coin Ste-Cécile) Tél. 1200
VALLEYFIELD, P.Q.

(29-1-5-8-12-15-19-22-26-29-6-9-C)

... BELLERIVE HONORE NOTRE-DAME ...

FETE DU TRAVAIL

Lundi le 2 sept.

PRIX REDUITS
EN TRAIN

Entre toutes les stations au Canada et à toutes les villes de la frontière américaine.

Tarif simple plus 25%
POUR BILLETS D'ALLER ET
RETOUR

A L'ALLER, billet valable à partir de midi, vendredi, le 30 août, jusqu'à 2 p.m. le 2 septembre.

AU RETOUR, billet valable pour départ jusqu'à minuit, mardi le 3 septembre. Heure normale

MINIMUM DES PRIX REDUITS:

● Adultes ou enfants . . . 25c ●
Renseignements supplémentaires de tout agent

PAGIFIQUE CANADIEN

McDONALD & ROBB Ltée
Agent
VALLEYFIELD, QUE.

Une procession aux flambeaux en l'honneur de la Sainte-Vierge — Des milliers de personnes présentes — La foule invitée à prier pour hâter le règlement de la question ouvrière à Valleyfield

TRIOMPHE A MARIE

Dimanche dernier, la paroisse de Bellerive célébrait avec grande solennité l'Assomption de la Sainte Vierge.

A cette occasion, à huit heures P.M., une foule nombreuse composée des fidèles de la paroisse et des paroisses avoisinantes répondait à l'invitation de prendre part à une procession aux flambeaux en l'honneur de la Sainte Vierge.

Pour débiter le Révérend Père Cabana, O.M.I. fit une courte mais complète apologie de cette bonne mère du ciel et engagea la foule à prier avec ferveur et confiance particulièrement pour obtenir la grande grâce du règlement de la question ouvrière à Valleyfield.

Le départ se fit en face de l'église et le parcours par les rues Danis, Narcisse, Boulevard et Edmond. Pendant le défilé des prières et des cantiques résonnaient fortement et remplissaient les coeurs de toute l'assistance d'une

grande confiance à Marie. Les flambeaux allumés et les hauts-parleurs installés à chaque coin de rue ajoutaient à cette manifestation religieuse quelque chose de grandiose.

De retour à l'église, le salut du Saint Sacrement fut célébré sur le portique même, où un magnifique reposoir tout blanc et tout fleuri surmonte d'un grand coeur l'ac-

la direction de M. Oscar Loiseau.

Dimanche après-midi au terrain d'exposition, il y eut des manoeuvres et on décerna des décorations aux membres qui devaient partir tôt le soir.

Après le souper, le bataillon fit une grande parade à travers les rues de la ville et de retour au camp on fit de très belles manoeuvres.

On décerna aussi des décorations aux membres pour leur long service. Parmi les Zouaves de Valleyfield qui reçurent une médaille de long service on remarquait: M. Gabriel Delisle, Rolland Montpetit, Caporal Isidore Duchesne, le sergent major Urbain Robineault et le caporal O. Millette. Tous ces Zouaves reçurent cette décoration parce qu'ils étaient avec la Cie depuis dix ans. Parmi les membres qui furent décorés de l'étoile pour 15 ans de service on peut citer: le capitaine Lucien Delisle, Roméo Loiseau, Lionel Loiseau, Oscar Rolland et le sous-lieutenant R. Robineault.

Lundi matin il y eut une messe de Requiem à la cathédrale et les Zouaves étrangers en profitèrent après cela pour visiter la ville. A 5.00 heures la Cie 27 se fit un devoir d'aller accompagner les autres compagnies jusqu'à la gare.

Les Zouaves remercient sincèrement la population de la ville de Valleyfield pour leur chaleureux accueil et ils tiennent à souligner qu'ils sont des plus enchantés du passage de ces visiteurs à Valleyfield dont ils garderont un bon souvenir.

te de consécration à Marie pour demander d'abondantes grâces à cette occasion.

Le salut terminé, Mgr Léger était tout désigné pour tirer les conclusions: "Vous allez maintenant retourner dans vos foyers, dit-il, en face de vos problèmes de tous les jours. Vous avez besoin de Marie pour les régler ces problèmes. Le monde a besoin de Marie pour s'engager dans une voie sûre de paix et de bonheur. Sans Marie, la terre est désolée; avec Elle la terre est ensoleillée."

La fête se termina par le cantique d'au revoir "L'ombre s'étend sur la terre", et M. le curé St-Aubin fier du succès de la soirée remercia tout le monde d'être venu en si grand nombre acclamer la reine du ciel.

Devant une telle confiance de ses enfants de Valleyfield, Marie ne pourra qu'ouvrir une fois de plus son coeur aimant et obtenir d'abondantes grâces pour tous ceux qui l'ont aimée.

Les Zouaves donnent une très belle impression à la population de Valleyfield

Samedi dernier, la population de Valleyfield était des plus heureuses d'accueillir dans ses murs, le troisième bataillon des Zouaves Pontificaux Canadiens dont la Cité 27 de Valleyfield fait partie.

Il est si imposant de voir défiler ces jeunes qui rappellent le souvenir de ces héros qui en 1870 ne craignirent pas de quitter leur patrie pour aller défendre Pie IX attaqué par les forces Garibaldiennes. Valleyfield est très fière de ses Zouaves et c'est avec un chaleureux accueil qu'elle reçut les confrères de ces derniers.

Le troisième bataillon arriva à la gare du Canadien National dès samedi après-midi et la Cie 27 de Valleyfield s'empressa d'aller à sa rencontre. Ils se groupèrent tous au terrain d'exposition où on avait installé près de 35 tentes pour le coucher. C'est alors que se fit l'ouverture du campement.

Le soir les Zouaves allèrent saluer les autorités religieuses et civiles. A l'évêché Son Excellence Mgr. J. Alfred Langlois adressa la parole au bataillon pour dire toute l'admiration qu'il avait pour les Zouaves. "Les Zouaves, dit-il, ne sont jamais des inconnus pour moi et comme cela fait la deuxième fois que vous venez à Valleyfield depuis que je suis ici, je vous salue de revenir encore souvent." A l'Hôtel-de-Ville, M. Louis Quevillon, pro-maire, souhaita la bienvenue aux Zouaves. On remarquait aussi les échevins P. H. Mercier et Delphis Gagnier.

Samedi soir, vers les 11.00 heures, la fanfare de Joliette arriva au camp ainsi que la Cie 31 avec une délégation de 30 membres. Le couvre-feu eut lieu à minuit.

Dimanche matin, le bataillon se dirigea à la cathédrale pour assister à la grand'messe à 10.15 heures. La messe fut chantée par l'aumônier de la Cie de St-Clement de Viauville et le sermon de circonstance fut donné par Mgr. P. E. Léger, curé à la cathédrale. Les frais du chant étaient fournis par la chorale des Zouaves.

Après la messe ces jeunes Zouaves n'oublièrent pas d'aller saluer leur vétéran dans la personne de M. J. Octave Cossette.

Le midi il y eut un dîner au Château Salaberry pour tous les officiers et aumôniers du bataillon. A la table d'honneur on pouvait remarquer: Mgr. P. E. Léger, M. l'abbé Paul Laniel, le commandant J. A. Lambert, Me Albert Lemieux et son épouse, M. le pro-maire Louis Quevillon et son épouse et l'aumônier de St-Clement de Viauville. Dans l'assistance on pouvait voir aussi M. et Mme Horace Viau ainsi que M. Delphis Gagnier. Les frais de la musique étaient fournis par l'Union Musicale de Valleyfield sous

GRAND TOURNOI DE BALLE - MOLLE

- à -

Ormstown, Qué.

LE 2 SEPTEMBRE PROCHAIN

pour le championnat indépendant de la province de Québec.

● PRIX ● PRIX ● PRIX ●

Garçons

Classe A: \$100.00 au gagnant
\$20.00 au finaliste

Classe B: \$25.00 au gagnant
\$10.00 au finaliste

Consolation pour classe B: Un trophée

Filles

\$15.00 au gagnant \$10.00 au finaliste

Consolation: Un trophée

Des clubs venant de tous les coins de la province prendront part à ce tournoi. Tout club voulant prendre part à ce tournoi devra envoyer son entrée pas plus tard que le 28 août prochain

- à -

FRED SOUCY,

20, rue Olivier

Valleyfield, Qué.

(22-29)

UN GARÇON NAGE UNE DISTANCE DE 2 MILLES POUR OBTENIR DE L'AIDE

JOHN GREEN GAGNE LE PRIX DOW



Les eaux clapoteuses du Lac Champlain étaient trop courroucées pour le frêle canot des quatre garçons de Verdun, Qué., qui s'y promenaient. Une brise soudaine fit chavirer l'embarcation et, les projetait à l'eau.

Après une heure d'attente, toutefois, le jeune John Green décida de nager la distance de 2 milles jusqu'à la plage, disant à ses amis de rester agrippés au canot.

Nager 2 milles, même pour un bon nageur, n'est pas ce qu'il y a de plus facile. Mais John était déterminé d'envoyer du secours à ses copains... et, deux heures plus tard, épuisé, il atterrissait à Cumberland Head. Un bateau fila immédiatement à l'aide de ses amis.

Pour son geste héroïque, nous sommes fiers de présenter le Prix Dow à John Green, de Verdun, Qué.

LE PRIX DOW est une citation faite aux actes de courage extraordinaire et se présente sous la forme tangible de \$100 en expression de la Victoire de. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs de gratuits importants de Montréal, accorde les prix d'héroïsme d'après les recommandations d'une agence nationale.

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

BUVEZ



... IL
ET ANCHE LA SOIF

Au VICTORIA
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.
Le restaurant idéal pour un bon repas à toute heure du jour et de la nuit.
BAR-B-Q
BIERES et VINS
Cigares - Journaux - Liqueurs
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.

LANIEL & FILS, Enrg.
Horlogers-bijoutiers
23b, rue St-Laurent, Valleyfield
MONTRES "GRUEN"
QUALITE ET PRECISION



VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'EPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL



LA CIE. **DION** LIMITEE
TEL. NO VALLEYFIELD

Une offre de l'Association

Les chefs ouvriers manquent de sagesse en ne respectant pas les lois de la province

Réponse de l'hon. Barrette au député provincial du comté de Beauharnois — Me Albert Lemieux invitait le ministre du Travail à venir à Valleyfield — Texte des deux-télégrammes

Voici les textes des télégrammes échangés entre Me Albert Lemieux, député provincial du comté de Beauharnois, et l'hon. Antonio Barrette, Ministre du Travail, en marge de la grève qui sévit à la Montreal Cottons Limited, à Valleyfield, depuis le premier juin dernier.

TELEGRAMME DE ME ALBERT LEMIEUX

Jeudi, 15 août 1946

Honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, Québec.

M. le Ministre,

Les derniers événements survenus à Valleyfield démontrent que la situation est devenue intolérable, pour notre population.

La confusion règne dans les esprits de nos concitoyens. On soutient en certains milieux que la grève est légale, et on réclame la conclusion d'une convention collective avant le retour des ouvriers au travail.

Je crois sincèrement, M. le

ministre, que vous devriez exposer, à la population de Valleyfield, tous les faits qui ont entouré cette grève ainsi que les raisons de votre attitude, au cours d'une assemblée publique à laquelle vous-même ou votre sous-ministre participerait.

La population de Valleyfield est inquiète. Nos ouvriers réclament justice immédiate et charité. La lumière que vous projetteriez sur ce conflit lui serait bienfaisante.

J'estime que ces démarches si elles étaient faites, auraient peut-être pour résultat de diriger les parties intéressées vers un règlement rapide de la grève.

Veillez croire que tout Valleyfield apprécierait ce geste. Réponse attendue.

Albert Lemieux,

M.A.L.

TELEGRAMME DE L'HON. A. BARRETTE

Québec, 19 août 1946

Albert Lemieux, M.A.L.

14, Jacques-Cartier, Valleyfield, Qué.

Vos télégrammes 15 et 17 août m'ont été remis à mon retour à Québec STOP Avons déjà exposé avec le plus de clarté possible les conditions d'illégalité de la grève

à Montreal Cottons et le manque de sagesse des chefs ouvriers en ne respectant pas les dispositions des Lois et en jetant dans la misère des milliers de foyers STOP Du reste vous ai adressé vous-même mon mémoire sur les conditions de la grève STOP Avez sans doute pris connaissance des nouvelles propositions publiées dans les journaux samedi en vue de mettre terme à la grève STOP Ces propositions ont été agréées par la Montreal Cottons STOP Elles sont actuellement étudiées par Comité de Coordination Fédération Provinciale du Travail qui doit soumettre ses vues STOP En attendant usine est fermée STOP Faire assemblée publique au moment où passions ont été attisées ne donneraient aucun résultat pratique et ne ferait qu'embrouiller situation.

(Signé) Antonio Barrette, Ministre du Travail

En marge de la grève qui sévit à la Montreal Cottons à Valleyfield — L'Association des Employés du Textile de Salaberry-de-Valleyfield demande la protection requise dans les circonstances

Dans un télégramme adressé à l'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail dans le cabinet Duplessis, l'Association des Employés du Textile de Salaberry-de-Valleyfield déclare qu'elle est disposée à accepter les propositions émises par l'honorable Barrette dans son télégramme du 16 août dernier.

Toutefois, l'Association demande d'être assurée "de toute la protection requise dans les circonstances". Voici le texte de ce télégramme:

Salaberry de Valleyfield
Le 21 juillet 1946

Honorable Antonio Barrette,

Ministre du Travail, Québec.

Après avoir étudié une proposition de règlement de la grève locale contenu dans votre télégramme du 16 août; L'Association des Employés de Salaberry de Valleyfield désire vous aviser qu'elle est prête à les accepter. L'association possède actuellement 1100 membres en règle, qui désirent retourner au travail. Il faudrait cependant les assurer de toute la protection requise dans les circonstances. Nous attendons toutes autres suggestions si vous le jugez à propos.

L'association des Employés du Textile De Salaberry de Valleyfield.

L'Internationale contourne les droits des employés de la Montreal Cottons Limited

Importante déclaration de M. Blair Gordon, président de The Montreal Cottons Limited, à l'hon. Antonio Barrette, Ministre du Travail

Voici le texte d'un télégramme adressé mardi, par M. G. B. Gordon, président Cie Montreal Cottons Limited, à l'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail:

"Votre télégramme du vingt août, dûment reçu, mentionnant contenu de télégrammes échangés entre vous et Association des Employés du Textile de Salaberry de Valley-

field et M. Elphège Beaudoin, Fédération provinciale du Travail, agissant au nom du local 100 des ouvriers unis du Textile d'Amérique — STOP — Nous remarquons que l'Association des Employés du Textile de Salaberry de Valleyfield sont prêts à suivre la procédure établie dans votre télégramme du 16 août — STOP — Les contre-propositions faites au nom du local

100 des ouvriers unis du Textile d'Amérique sont seulement une tentative de la part de cette organisation de dicter les conditions suivant lesquelles ils consentiront à terminer leurs activités illégales, à Valleyfield, et en tant que telles ne peuvent être acceptées par cette compagnie et ne devraient pas être considérées par votre département — STOP — La Compagnie a accepté votre proposition et est toujours prête à faire sa part selon le projet soumis — STOP — La Cie ne permettra pas que son acquiescement à votre projet devienne un moyen entre les mains des Ouvriers Unis du Textile d'Amérique de contourner ainsi les droits qu'ont les employés de la Cie Montreal Cottons Limited de choisir eux-mêmes leur propre agence de négociations.

Les offres . . .

(Suite de la page 1)

100 des ouvriers du textile n'obtiendraient pas la majorité, le contrat deviendrait nul.

La Montreal Cottons Limited, rejetant les contre-propositions faites par la Fédération Provinciale du Travail, a réitéré mardi soir, son consentement à accepter le projet annoncé vendredi dernier, (lire ailleurs), par le ministre provincial du Travail, l'hon. Antonio Barrette, pour régler la grève qui dure depuis 81 jours à cette usine de Valleyfield.

Dans un télégramme adressé à M. Elphège Beaudoin, président de la Fédération provinciale du Travail, l'hon. Barrette demande 3,000 ouvriers de retourner au travail immédiatement, étant bien entendu qu'un referendum — par bulletin secret — serait pris dans moins de deux semaines pour déterminer quelle union ils préféreraient et, alors, l'union choisie pourra négocier avec la compagnie sur les taux de salaires et les conditions de travail.

(Autres détails ailleurs dans cette édition re la grève à la Montreal Cottons.)

Arvida, centre de l'industrie canadienne de l'aluminium, possède l'un des plus beaux centres de récréation au pays.

Pêches No 1

Panier

\$1.25

FEVES CHINOISES

(Chop Suey)

2 lbs pour 25c

Pamplémousses

No 96

3 pour 25c

Tomates

Très belles

2 lbs pour 10c

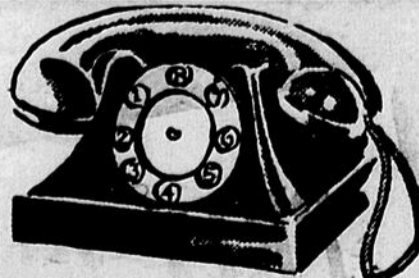
SPECIAUX
VENDREDI ET SAMEDI

EMILE BEAUCHAMP

FRUITS ET LEGUMES
RESTAURANT

PATISSERIE FRANÇAISE

904



904

22a, rue Jacques-Cartier

Valleyfield, P.Q.

Avec une commande d'une piastre et plus:
ORANGES "SUNKIST" No 344 — 2 douz. 49c

Oranges "Sunkist"

No 344

29c la doz.

Concombres

Locaux

8 pour 25c

Pêches No. 2

Panier

99c

PRUNES

Panier

99c